



HAL
open science

Le Ḥassāniyya de Mauritanie, un dialecte non-marginal de la périphérie

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Le Ḥassāniyya de Mauritanie, un dialecte non-marginal de la périphérie. J. Aguadé, F. Corriente & M. Marugán. Actas del Congreso Internacional sobre Interferencias Lingüísticas Arabo-Romances y Paralelos Extra-Iberos, Arzobispo Apaolaza, pp.173-199, 1994. halshs-00458492

HAL Id: halshs-00458492

<https://shs.hal.science/halshs-00458492>

Submitted on 21 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ACTAS DEL
CONGRESO INTERNACIONAL
SOBRE
INTERFERENCIAS
LINGÜÍSTICAS
ARABO-ROMANCES
Y
PARALELOS EXTRA-IBEROS

*celebradas en Madrid del 10 al 14 de diciembre de 1990
y editadas por Jordi Aguadé, Federico Corriente
y Marina Marugán*

Zaragoza 1994

**Le *Ḥassāniyya* de Mauritanie,
un dialecte non-marginal de la périphérie**

Catherine Taine-Cheikh

Introduction

Au Sahara occidental, dans une zone comprise entre le sud du Maroc et le nord du Sénégal, on parle communément une forme dialectale de l'arabe, le (ou 'la') *ḥassāniyya*. C'est le *klām al-bīḍān*, c'est-à-dire littéralement "parler des Blancs". En ce sens *Bīḍān* désigne proprement l'ensemble de ceux qui parlent *ḥassāniyya*, et, pour le caséèèè de la Mauritanie auquel je me limiterai ici¹, l'ensemble des arabophones. Les autres habitants de Mauritanie, qui sont originaires de la région du fleuve Sénégal et du Sud-Est du pays, sont désignés le plus souvent sous le générique de *Kwār*, qu'ils soient Poulars, Soninkés ou Wolofs (pour plus de détails, cf. C. Taine-Cheikh, 1979 et 1989).

En français nous traduisons habituellement *Bīḍān* par "Maures", ce qui permet de distinguer au sein de la population les Maures 'blancs' des Maures 'noirs'. Cette distinction, qui renvoie originellement à une différence de race et à une différence de statut social (mais non à une différence culturelle, ni même à une véritable différence de couleur de peau — on cite toujours le cas des émirs couleur d'ébène —), n'est exprimée qu'indirectement dans le dialecte puisque c'est le même terme *Bīḍān*, employé cette fois restrictivement, qui désigne les Maures 'blancs' par opposition à *Sūdān* (litt. "noirs"), les Maures 'noirs'².

Si les premières populations semblent être à dominante négroïde, on assiste très tôt, dès la fin du néolithique, à l'apparition de populations blanches berbérophones. Celles-ci parviennent à quitter les côtes et à survivre dans le désert grâce à l'élevage du dromadaire. Le premier événement important ne semble se produire qu'au XI^e siècle, avec le développement du mouvement almoravide. C'est en effet ce mouvement qui est responsable de l'islamisation à une vaste échelle des communautés berbères.

La seconde étape majeure dans l'élaboration de la société maure est constituée par l'arrivée des tribus arabes Banī Ḥassān que l'on situe aux environs du XIV^e siècle. En général on considère que ceux-ci sont une branche des Arabes Ma^cqil.

Il semble que la langue arabe des vainqueurs se soit imposée petit à petit aux populations vaincues et l'on pense que l'emploi du dialecte arabe est devenu général vers les XVII-XVIII^e siècles, même si l'on comptait encore au début du siècle plusieurs milliers de berbérophones. Actuellement le berbère *znāge* est encore parlé, mais par une

1. Pour une délimitation plus précise des zones habitées par les hassanophones, cf. Taine-Cheikh, 1978 b : 264-6.

2. Sur l'emploi de ces termes ethniques et leur étymologie, cf. "La Mauritanie en noir et blanc — Petite promenade linguistique en *ḥassāniyya* — (Taine-Cheikh, 1990 a).

communauté qui ne cesse de se réduire. Il semble que tous ceux qui ont continué à parler le berbère faisaient partie de quelques tribus maraboutiques originaires du Sud-ouest de la Mauritanie. Il ne faut pas se hâter de conclure cependant que toute la population d'origine berbère s'est repliée dans cette région. Il s'agit en effet de tribus où les lettrés et les savants en arabe classique sont particulièrement nombreux. Il peut donc s'agir d'un phénomène de résistance culturelle plus prononcée qu'ailleurs.

En dehors des anciennes cités caravanières et des palmeraies, les Maures sont restés jusqu'à très récemment des populations exclusivement nomades. Le 28 novembre 1960, lorsque la Mauritanie accède à l'Indépendance, la première pierre de la capitale Nouakchott vient d'être posée. A la fin des années soixante, on ne compte encore qu'une quarantaine de bacheliers par an pour toute la Mauritanie. C'est la dure sécheresse des années soixante-dix qui va amener des milliers d'anciens nomades à se sédentariser et faire entrer la majorité des Maures dans un autre monde, plus ouvert aux influences extérieures, où le désir de scolarisation n'est pas sans conséquence sur le statut et l'évolution de l'arabe.

I. LE DIALECTE HASSĀNIYYA EN COUPE (PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE)

1.1. Phonétique et phonologie

1.1.1. Les consonnes

- réalisation sonore du qâf : comme dans tous les dialectes de nomades, c'est le *g* qui est le représentant normal de *qâf* (*gâl* "dire", *gedd* "pouvoir", *hagg* "vrai"). La réalisation *qâf* se rencontre cependant, en particulier dans des mots sentis comme classiques (*qorʾân* "Coran", *haqīqa* "vérité", *qible* "la Qibla"). Plus rarement il peut s'agir d'emprunts aux langues voisines, notamment au bambara qui semble avoir donné quelques mots très spécifiques à Oualata (ville de l'extrême Est de la Mauritanie, célèbre pour ses peintures murales dont les motifs les plus courants s'appellent *raqansef* et *raqanyəl*).
- présence de trois interdentes : *θ*, *ð* et *ð̣*, comme en arabe classique. On signalera seulement une petite particularité du dialecte qui consiste à ne réaliser la sourde *θ* comme une véritable sourde que dans des contextes particuliers (en finale, au contact d'une autre sourde ou à l'état de géminée). Dans les autres cas, comme l'a fait remarquer David Cohen (1963 : 13), le *θ* est sonorisé sans pour autant se confondre avec l'interdentale sonore *ð*.
- caractère non régulier du dâd : le *dâd*, comme le *qâf* sourd, n'apparaît guère en dehors des mots dont l'origine est ressentie comme littéraire, cf. *qâdī* "juge musulman", *ramadân* "Ramadan", *marīð* "malade". En général l'interdentale emphatique *ð̣* remplace régulièrement le *dâd*, cf. *ʿrīð̣* "large", *beyð̣* "oeufs", *xað̣ð̣* "agiter".
- amenuisement du hamza : la laryngale occlusive hamza (ʾ), comme dans beaucoup de dialectes arabes, ne fonctionne pas comme un phonème à part entière. Il n'apparaît plus guère qu'à titre facultatif, dans l'articulation soignée de mots empruntés à l'arabe classique. Le hamza n'a cependant pas toujours disparu sans laisser des traces, soit que la voyelle (initiale) se maintienne cf. *aḥmar* "rouge", soit que la voyelle précédente soit allongée cf. *bīr* "puit" (< *biʾr*), soit que le hamza soit remplacé par *w* ou *y* cf. *yâmes* "hier"

(< ²amsi).

— phonèmes non arabes : quatre phonèmes ne sont pas d'origine arabe. Trois d'entre eux (des dentales palatalisées) ne se rencontrent que très rarement, dans des mots empruntés au berbère ou aux langues négro-africaines voisines. Exemples : *ḍ* dans *towḍi* "fin de l'hivernage", *ṭ* dans *ṭūṭ* "viande de mauvaise qualité", *ḥ* dans des noms propres comme *owlād Beḥḥūg*. La correspondante emphatique de *z* est plus fréquente, surtout comme phonème emphatisé par contact, cf. *azrag* "bariolé". En tant que phonème emphatique, il apparaît presque uniquement dans des mots d'origine berbère, et tout d'abord dans le mot *znāge* qui est le nom même de la langue berbère de Mauritanie.

— existence de nombreuses emphatiques : les emphatisations par contact sont fréquentes mais elles ne sauraient rendre compte de tous les cas où une consonne (autre que les emphatiques classiques et le *z*) est réalisée comme une emphatique. Si *b*, *m*, *v* (*f*) et *n* sont assez rares, l'opposition entre / et / est illustrée par plusieurs paires minimales comme *welle* "il est revenu" et *walla* "ou bien". Quant au couple *r/r*, il s'agit sans nul doute — comme dans beaucoup de dialectes maghrébins — de deux phonèmes à part entière (cf. *ḥmār* "imitation" opposé à *ḥmār* "couleur rouge ; âne") même si le contexte vocalique joue un rôle important, comparer *aḥmar* "rouge" et son diminutif *ḥmeyre*, *ḥmār* "âne" et son pluriel *ḥmîr*.

— remplacement systématique de *yayn* par *qâf* chez certains locuteurs : dans le Sud-Ouest de la Mauritanie, en particulier dans les couches les plus élevées de la société, le *yayn* semble réalisée normalement, c'est-à-dire comme une spirante, sauf lorsque la consonne est doublée : cf. *syŕ* "petit" et *štyal* "travailler", mais *saqqar* "rendre petit" et *šaqqal* "faire travailler". Chez les autres ḥassanophones, la réalisation courante de *yayn* est la réalisation occlusive. Cette tendance à confondre *qâf* et *yayn* est certainement très générale chez les Maures et fait l'objet d'une attention particulière dans les milieux lettrés. Cela entraîne des cas d'hyper-corrections, c'est-à-dire la tendance à remplacer les rares *qâf* par des *yayn* (dans le mot *qandîr* "bougie", par exemple, qui est vraisemblablement le cl. *qandîl* transmis par les sédentaires).

— réalisation sonore de /f/ : l'une des originalités du dialecte est la réalisation sonore de la labio-dentale. Le *fā²* est donc réalisé comme une sonore [v], cf. *vîl* "éléphant", *ṭovle* "fille", sauf s'il est doublé ou en contact avec une sourde comme *t*, *ṭ*, *š*, *ṣ* ou *k*, cf. *ašfar* "jaune", *ṭfəl* "garçon" et *tweffe* "il est mort".

— assimilations et dissimilations des chuintantes et des sifflantes : le dialecte maure connaît bien sûr des assimilations (notamment du préfixe dérivatif verbal *t-*) à la consonne radicale subséquente. Les phénomènes les plus caractéristiques concernent cependant le traitement des chuintantes au contact des sifflantes. Je citerai par exemple la dissimilation de *ž* après *s* (*serz* "selle" au lieu de *serž*, *nezz* "tisser" < **nesz* < cl. NSŽ), après *z* (*mzâzer* "qui refuse son petit" du cl. ZŽR) et devant *z* (*əzza yəzzi* "rendre service" du cl. ŽZY, *zâyəz* "qui dépasse" du cl. ŽWZ, *zezz* "tondre" du cl. ŽZZ)³.

3. Précisons cependant que les emprunts à l'arabe littéraire — tant anciens, dans le *ḥassāniyya* des lettrés, que récents, dans l'arabe médian — échappent aux altérations habituelles des chuintantes et des sifflantes, cf. *s + ž* dans *sžen* "emprisonner" ou *sužūd* "prosternation", *z + ž* dans *tezwīž* "mariage", *ž + z* dans *ižāze* "brevet de l'école coranique" ou *žezze²* "séparer en lots". (Cf. Taine-Cheikh, 1984 b et 1988 b : 79).

1.1.2. Les voyelles

— Système vocalique bref. Le *ḥassāniyya*, comme la plupart des dialectes maghrébins, connaît une réduction du système vocalique bref. En effet, dans les syllabes fermées du type CVC, on a un système binaire reposant sur l'opposition *a* / *ə*. La voyelle centrale *ə* représente à la fois les *i* et les *u* du classique. Dans les syllabes ouvertes, on peut entendre l'une des trois voyelles brèves (*a*, *u* ou *i*), cf. *uḡəf* "il s'est levé", *iʿallem* "il enseigne" ou *uʿallem* "il est enseigné". Si l'on examine tous les exemples présentant des voyelles brèves en syllabe ouverte on se rend compte cependant qu'aucune ne représente une voyelle brève classique⁴. En effet le dialecte maure est un parler non différentiel qui a éliminé régulièrement toutes les voyelles en syllabe ouverte faible (voir ci-dessous). Dans les exemples précédents *uḡəf* et *iʿallem*, les voyelles *u* et *i* représentent en fait les semi-consonnes *w* et *y*. Dans d'autres cas (celui des mots d'origine étrangère, berbère en particulier) il s'agit plutôt à mon avis de voyelles longues ou traitées comme telles.

Le contexte consonantique influe bien évidemment sur la réalisation des voyelles. Ainsi, au contact des emphatiques et des consonnes arrières (vélares et uvulaires), le phonème le plus ouvert est réalisé [a], dans les autres cas, il est réalisé [e] (comparer les deux réalisations du phonème /a/ dans *ebyaḡ* "plus blanc"). La voyelle centrale *ə* connaît aussi des variations : très près de [i] en contexte neutre (*mən* "de"), souvent proche de la réalisation [e] de /a/ en contexte emphatique ou arrière (*ʿəlb* "dune allongée"), elle tend vers [u] au contact d'une bilabiale emphatique (*uḡm* "mère", *ḡušš* "chat").

— Triade des voyelles longues : le *ḥassāniyya* connaît trois voyelles longues *ā*, *ū* et *ī*. Cependant, en finale absolue, ces voyelles longues sont réalisées comme des brèves et le *ā* subit même l'imala en contexte neutre, cf. *dwe* "remède" (< *dawā*>) et *že* "il est venu" (< *žā*>). Les voyelles ne redeviennent longues qu'en présence d'un suffixe, cf. *dwā-hum* "leur remède", *ketbū-he* "ils l'ont écrite", *aʿfī-ni* "donne-moi". Lorsqu'il y a plusieurs voyelles longues dans un même mot, toutes n'ont pas la même longueur — celles qui ne sont pas accentuées sont plus courtes que les autres —. Dans le cas cependant de la voyelle *ā*, elle ne subit pas d'imala à l'intérieur du mot, même si sa longueur est à peine supérieure à celle de la voyelle brève, cf. *māši* "partant (sg.)", *māšīn* "partant (pl.)".

— Maintien des diphtongues : les diphtongues ne sont jamais réduites complètement⁵, mais on note une tendance à réduire l'autonomie de l'élément glide dans certains mots comme *šōw* "direction, vers". En général on entend *ey* (*a + y*), *ow* (*a + w*), *uw* (*u ou i + w*) et *iy* (*u ou i + y*).

1.1.3. Structure syllabique et accentuation

— La chute des voyelles brèves. La règle de chute des voyelles brèves en syllabe ouverte ne suffit pas à expliquer l'économie syllabique du *ḥassāniyya*. Lorsqu'il y avait, dans la

4. Là encore on notera que les emprunts à l'arabe littéraire font exception à la règle, de telle sorte qu'on dispose d'un critère remarquable pour les distinguer du fond dialectal, cf. *žihād* "guerre sainte", *riqā* "contentement", *daḡaže* "niveau, étape, ...", *maḡall* "lieu, place", *ḡasūd* "jaloux, envieux", *ḡuʿūbe* "difficulté", *muʿāraḡa* "fait de s'opposer à", *ixtibār* "examen". Pour d'autres exemples, cf. "L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie" (Taine-Cheikh, 1978 a).

5. Je ne vois guère qu'un contre-exemple au maintien de la diphtongue *ey* : celui des pseudo-duels *eydīn* "mains" et *ʿaynīn* "yeux" qui se distinguent des formes duelles *eydeyn* "deux mains" et *ʿayneyn* "deux yeux" (comparer avec *uḡneyn* "oreilles, deux oreilles" et *ražleyn* "jambes, deux jambes"). Sur le pseudo-duel dans les dialectes arabes, cf. W. Fischer et O. Jastrow, 1980 : 89.

langue ancienne, plusieurs syllabes brèves dans un même mot il faut savoir en effet laquelle (ou lesquels) chute. J'ai été amenée ainsi à affirmer l'existence du pied comme unité métrique supérieure à la syllabe. En *ḥassāniyya* le pied est de deux sortes, soit il se compose d'une seule syllabe forte (S comme strong), soit il est bi-syllabique du type W + S (W comme wrong "faible"). Les syllabes longues sont toujours fortes et les syllabes faibles sont toujours du type CV, mais une syllabe CV peut être forte si elle ne trouve pas à sa droite une syllabe forte à laquelle elle peut se rattacher. La règle de chute des voyelles brèves ne s'applique que dans les syllabes ouvertes marquées comme faibles, une fois la structure métrique établie (de droite à gauche) — la voyelle de la syllabe faible qui chute est en gras — :

* <i>kitib</i> + <i>nā</i>	* <i>ki-tib-nā</i> W + S - S	> <i>ktəbne</i> "nous avons écrit"
* <i>kitib</i> + <i>ū</i>	* <i>ki-tī-bū</i> S - W + S	> <i>kətbu</i> "ils ont écrit"
* <i>kitib</i> + <i>it</i>	* <i>ki-tī-bit</i> S - W + S	> <i>kətbət</i> "elle a écrit"
* <i>inžarah</i> + <i>nā</i>	* <i>in-žā-rah-nā</i> S - W + S - S	> <i>ənžrahne</i> "nous avons été blessés"
* <i>inžarah</i> + <i>ū</i>	* <i>in-ža-ra-hū</i> S - S - W + S	> <i>ənžarhu</i> "ils ont été blessés"
* <i>maḥzam</i> + <i>at</i>	* <i>maḥ-za-mat</i> S - W + S	> <i>maḥzme(t)</i> "ceinture"

Dans le cadre de cette analyse on peut rendre compte également des cas où la présence d'un clitique vient modifier la structure du mot ⁶:

* <i>maḥzam</i> + <i>at</i> # <i>ik</i>	* <i>maḥ-za-ma-tik</i> S - S - W + S	> <i>maḥzemt-ək</i> "ta ceinture"
* <i>šakrav</i> + <i>it</i> # <i>hā</i>	* <i>šak-ra-vit-hā</i> S - W + S - S	> <i>šekʔrvət-he</i> "elle l'a ligotée"
<i>kətbət</i> # <i>ū</i>	<i>kət-bə-tū</i> S - W + S	> <i>kətʔbt-u</i> "elle l'a écrit"
<i>bəgrət</i> # <i>ū</i>	<i>bəg-rə-tu</i> S - W + S	> <i>bəgrʔrt-u</i> "sa vache"

Du fait de la chute des voyelles brèves en syllabes ouvertes, le dialecte comporte essentiellement des syllabes longues (CVC ou CVV) et des syllabes ultra-longues (CVCC ou CVVC), ce qui donne au *ḥassāniyya* une structure syllabique très différente de celle de l'arabe classique.

Notons en passant que la métrique classique reposant sur l'opposition entre syllabe

6. Pour plus de détails, cf. "Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du *ḥassāniyya*" (Taine-Cheikh, 1988 a). Contrairement à une idée répandue, la détermination de la voyelle brève qui chute pose un problème réel. Si ce n'était pas le cas, pourquoi n'aurait-on pas en maure *nḍarbak* "je te frappe", *bgarṭek* "ta vache" et *mšlahṭek* "ton balai" comme dans le parler de la Saoura — d'autant plus que ce dialecte conjugue l'inaccompli comme en *ḥassāniyya* : *yiktbu* et *yidʔbhu* "ils égorgent rituellement" ? (cf. Grand'Henry, 1979 : 218-9). Les différences entre dialectes sont telles, à propos des problèmes d'économie syllabique, qu'elles constituent un critère important dans le comparatisme dialectal, comme on le verra dans la seconde partie.

courte et syllabe longue, on a pu constater dans la majorité des dialectes que l'évolution de la structure syllabique était allée de pair avec la disparition de ce type de poésie. En ce qui concerne le *ḥassāniyya*, cependant, la métrique ancienne s'est adaptée à la structure dialectale : la composition des unités métriques repose non plus sur l'opposition brève / longue, mais sur l'opposition longue / ultra-longue, comme dans le *melḥûn* (cf. A. Tahar, 1975 : 67-140) ⁷.

— La voyelle ultra-brève. Il arrive que les syllabes ultra-longues du type CVCC (fermées par deux consonnes) soient de prononciation très difficile. On a montré en effet (cf. D.-E. Kouloughli, 1978 : 242) que les consonnes se laissent grouper en classes de force différente : f(1) = p, w, y < f(2) = l, r < f(3) = m, n < f(4) = x, ḡ, ḥ, ʕ, h < f(5) = ʃ, ʒ, z, z < f(6) = f, θ, s, š, š < f(7) = b, d, g < f(8) = t, t, ž, k, g. Si la 2^{ème} consonne est de force inférieure ou égale à la 3^{ème}, il n'y a pas de difficulté de prononciation, cf. k + t dans *nəkt-bu* "nous écrivons" (k et t sont tous les deux de force 8), l + h dans *melḥ-fe* "voile (des femmes)" (l est de force 2 alors que h est de force 4). Si au contraire la 2^{ème} consonne est de force supérieure à la 3^{ème}, une voyelle ultra-brève de timbre neutre — souvent un simple point d'appui vocalique —, vient s'insérer entre les deux consonnes, cf. š + r dans *nəš-r-bu* (š est de force 6 alors que r est de force 2), ʕ + r dans *yaʕrvu* "nous savons", h + l dans *kəhʕl* "noirs (au pl.)".

— L'accent de mot. Il n'est fortement marqué que s'il tombe sur une syllabe longue ou ultra-longue. Le plus souvent il affecte la dernière syllabe sauf s'il s'agit d'une syllabe brève — rappelons qu'en finale une voyelle longue est réalisée comme une courte —. D'un façon générale, l'unité accentuelle comporte le centre du syntagme et un certain nombre de clitiques (pronoms affixés, mais aussi les prépositions et la plupart des modalités nominales ou verbales : négation *mā* par exemple) : *ktəb* "il a écrit", *kətbu* "ils ont écrit", *kətbū-he* "ils l'ont écrite", *kətbū-hā-l-u* "ils la leur ont écrite".

1.2. Morphologie

1.2.1. Morphologie nominale

En dehors des schèmes berbères sur lesquels je reviendrai, le *ḥassāniyya* présente peu de caractères spécifiques.

— Les nominaux de schème CCVC dont le correspondant classique est CVCC :

cl. <i>əuhr</i> / hass. <i>əhər</i> "début de l'après-midi"	cl. <i>ḥabl</i> / hass. <i>ḥbəl</i> "corde"
cl. <i>ʕaq</i> / hass. <i>ʕal</i> "sagesse"	cl. <i>ṭifl</i> / hass. <i>ṭfəl</i> "garçon"
cl. <i>šahr</i> / hass. <i>šhar</i> "mois"	cl. <i>ʕižl</i> / hass. <i>ʕžəl</i> "veau"

Pourtant il existe bien des cas où le schème dialectal est le même que celui du classique, cf. *ḥarf* "lettre" (cl. *ḥarf*), *ʕəlk* "gomme" (cl. *ʕilk*) ou *ʕəlm* "science" (cl. *ʕilm*). La différence entre les deux séries de mots tient à la nature des deux dernières consonnes. Dans la seconde série de mots, la 2^{ème} consonne est de force inférieure à la 3^{ème}. Par contre, dans la première série, on pourra constater que la 2^{ème} consonne est de

7. Pour une comparaison plus poussée de la métrique maure avec la métrique classique, cf. "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure" (Taine-Cheikh, 1985). Sur l'opposition de quantité entre les syllabes repose en effet (en *ḥassāniyya* comme en classique), la distinction entre deux types d'unités métriques, le *watid maẓmūʕ* (W + S) et le *watid mafrūq* (S + W). Dans la poésie maure, un accent métrique démarcatif tombe sur la syllabe forte, que le rythme soit montant comme dans le premier cas, ou descendant comme dans le second cas.

force supérieure à la 3ème. Selon la règle que nous avons vue précédemment, il devrait donc y avoir apparition d'une voyelle ultra-brève entre la 2ème et la 3ème consonne, comme dans *kəhʔl* "noirs" ou *ʃəvʔr* "jaunes". Dans le cas particulier du schème nominal CVCC, il n'y a pas épenthèse (ajout d'une voyelle ultra-brève) mais métathèse : le schème CVCC devient CCVC⁸.

— Pour la formation du pluriel, notons le pluriel à double voyelle longue, cf. *mfātīh*, pluriel de *məftāh* "clé", *kwābīs*, pluriel de *kābūs* "pistolet", *gnāvīd*, pluriel de *genvūd* "hérisson".

1.2.2. Morphologie adjectivale

— Les schèmes adjectivaux : le schème *fʕil* est un schème fréquent de l'adjectif (*kbīr* "grand", *syīr* "petit") y compris lorsque la racine a 2 rad. semblables : *ʒdīd* "nouveau", *rgīg* "frais". Un autre schème très fréquent est représenté par les adjectifs en *afʕal* qui désignent le plus souvent une couleur, une infirmité ou une maladie : *ekhal* "noir", *aʕme* "aveugle", *egraʕ* "teigneux". Le schème *faʕlān* est souvent celui d'adjectifs exprimant des états passagers ou des besoins du corps tels que *ʕaʕšān* "assoiffé", *ʒīʕān* "affamé", *vetrān* "fatigué". Le schème *faʕʕāl*, très productif, est celui d'adjectifs exprimant une habitude, un trait de caractère, une spécialité (il s'agit aussi d'un schème employé nominalement) : *bekkāy* "qui pleure beaucoup", *keððāb* "menteur", *šaqqāl* "qui travaille beaucoup" (et "travailleur"). Enfin un certain nombre d'adjectifs, que l'on appelle des adjectifs de 'relation' dérivent de formes nominales ou adverbiales par suffixion de *-i(yy)*, de *-āwi* ou, plus rarement *-āni(yy)* : *bīðāni(yy)* "maure, relatif aux Maures", *kəntāwi* "relatif aux Kountas", *tahtāni(yy)* "inférieur" (de *taht* "sous").

— La marque du féminin : comme pour les substantifs féminins, lorsqu'ils dérivent du masculin, le genre féminin se marque par l'ajout du suffixe *-a*. Dans le cas du schème *afʕal* des noms de couleurs et de difformités, l'adjonction du suffixe *-a* s'accompagne d'un déplacement de la voyelle comme en classique. On a donc *kaḥle* "noire" et *beyða* "blanche".

— Le pluriel : les pluriels externes sont *-īn* pour le masc. et *-āt* pour le fém. Le pluriel externe en *-a* (pour le masc. comme pour le fém.) est réservé au schème *faʕʕāl* pour lequel il est en alternance libre avec les pluriels en *-īn* et *-āt*. Par ailleurs il existe des pluriels internes en *fʕāl* pour le schème *fʕil* (comme *kbār* "grands" pour *kbīr*), en *fəʕl* pour le schème *afʕal* (comme *ḥəmr* "rouges" pour *aḥmar*), en *fʕāle* pour le schème *faʕlān* (cf. *vtāre* "fatigués" pour *vetrān*), etc.

— L'élatif. Il est de schème *afʕal*, comme celui des noms de couleurs et de difformités, mais, à la différence de ce dernier, il est invariable en genre et en nombre. Voici quelques exemples : *ekbar mən* "plus grand que" (de *kbīr* "grand") ; *ezyen mən* "plus joli que" (de *dezeyn* "joli") ; *aḥmar mən* "plus rouge que" (de *deahmar* "rouge") ; *aʕtaš mən* "plus assoiffé que" (de *ʕaʕšān* "assoiffé") ; *aʕraf mən* "sachant mieux que" (de *ʕārəf* "sachant") ; *efhem mən* "sachant mieux que" (de *vāhəm* "comprenant").

1.2.3. Morphologie verbale

Les indices personnels.

8. Pour cette règle et ses exceptions, cf. Taine-Cheikh, 1988 a : 247-8.

	Accompli	Inaccompli		Accompli	Inaccompli
1ère sg-t	n-	1ère pl-ne (ā)	n-.....-u (ū)
2è sg M-t	t-	2è pl-tu (ū)	t-.....-u (ū)
2è sg F-tī (ī)	t-.....-ī (ī)			
3è sg M	-.....	y-	3è pl-u (ū)	y-.....-u (ū)
3è sg F-ət	t-			

On notera, d'une part la distinction masc. / fém. pour les 2ème et 3ème personnes du singulier et la confusion des genres au pluriel ; d'autre part le préfixe *n-* comme marque de 1ère personne à l'inaccompli.

— Les verbes trilitères réguliers. A l'intérieur de l'accompli et à l'intérieur de l'inaccompli, la voyelle est toujours la même. Cela signifie en particulier que la voyelle du préfixe de l'inaccompli est assimilée à celle du thème (ce ne sera pas le cas dans les formes dérivées où la voyelle du préfixe est toujours *ə* — quand elle existe). Par ailleurs on distingue 3 classes de verbes selon la voyelle thématique ⁹:

- classe 1 = les verbes comme *gbað yegbað* "prendre" dont la voyelle thématique est toujours *a*
- classe 2 = les verbes comme *ktəb yəktəb* dont la voyelle thématique est toujours *ə*
- classe 3 = les verbes comme *šrab yəšrəb* "boire" dont la voyelle est *a* à l'accompli et *ə* à l'inaccompli.

La 3ème classe est fort peu nombreuse pour les racines normales, tandis que les deux autres se partagent les verbes essentiellement en fonction de la nature des consonnes radicales, la 1ère étant surtout fréquente lorsque l'une des deux dernières consonnes est une consonne emphatique ou une consonne d'arrière. Pour ce qui est de la conjugaison cependant, elle ne diffère qu'à l'impératif, la voyelle préfixale se maintenant seulement dans le cas de *a*, cf. *egbað* "prends" mais *ktəb* "écris" ou *šrəb* "bois".

— 1ère radicale faible. Avec ces racines, deux classes seulement sont représentées et elles présentent de légères différences de conjugaison.

- classe 1 : *uʃal yowʃal* "arriver". A l'accompli le radical est *waʃt-* devant voyelle : *waʃtət* "elle est arrivée", *waʃlu* "ils sont arrivés". A l'inaccompli la diphtongue *ow* représente normalement la voyelle du préfixe (*a*) suivie de la semi-consonne *w*.

- classe 2 : *uɣəf yuɣəf* "se lever". Elle présente une alternance *u / ū*. A l'inaccompli (*nūɣəf, tūɣəf, nūɣvu, yūɣvu*) le *ū* est mis pour *u + w* tandis qu'à la 3ème pers. fém. sg. de l'accompli, *ūgvət* est une variante de *wəgvət*.

— 2ème radicale faible. A l'accompli tous les verbes se conjuguent sur le même modèle, avec une réduction de la voyelle longue (*ā > ə*) aux 1ère et 2ème personnes, cf. *gām* "il s'est levé", *gəmt* "je me suis levé". A l'inaccompli la voyelle est généralement *ī* (*ibət* "il vend") ou *ū* (*igūm* "il se lève"), mais elle peut être *ā* (*ibāt* "il passe la nuit").

— 3ème radicale faible. Les verbes à 3ème radicale *W* ont disparu en tant que tels, ils ont été assimilés à ceux dont la 3ème radicale est *Y*. Il y a deux classes de verbes, ceux à l'accompli en *-a* comme *nse yense* "oublier" et ceux à l'inaccompli en *-i* comme *šre yəšri* "acheter" ¹⁰. Là encore il y a harmonisation vocalique entre la voyelle préfixale et la

9. Sur les sous-classes verbales de la forme nue, cf. "Sous-classes verbales et racines 'anormales' en *ħassāniyya*" (Taine-Cheikh, 1987).

10. En général l'existence de verbes de classes différentes pour une même racine, est due au fait que d'anciennes formes dérivées à préfixe hamza ont été intégrées à ce groupe, cf. *ʕme yəʕmi* "rendre

voyelle thématique. A l'inaccompli la conjugaison diffère devant les suffixes vocaliques. Ceux de la classe 1 comme *nse* font *tensáy* et *yensáw* alors que ceux de la classe 3 comme *šre* font *təšri* et *yəšru*.

— 2ème et 3ème radicales identiques. La conjugaison de l'accompli est celle qu'on attend, c'est-à-dire avec géminée constante et diphtongue prédésinentielle : *medd* "il a tendu", *meddeyne* "nous avons tendu". En *ħassāniyya* seuls deux ou trois verbes de ce groupe ne relèvent pas de la 3ème classe, à changement de voyelle thématique. Le rapprochement accompli 3ème pers. masc. sg. / impératif masc. sg. fournit donc une multitude de paires minimales pour illustrer l'opposition vocalique *a / ə*, cf. *medd* "il a tendu" / *mədd* "tends", *ħakk* "il a gratté" / *ħəkk* "gratte", etc...

— Verbes quadrilitères. Ils sont assez nombreux dans le dialecte et se conjuguent sur le modèle *fa^clal*, *ifa^clal*. Ils forment leur réfléchi avec le préfixe *t-*. Ex. *degdeg* "il a cassé", inacc. *idegdeg*; *tdegdeg* "il s'est cassé", inacc. *yətdegdeg*.

— Verbes irréguliers. Signalons les deux verbes les plus courants. *že izi* "venir" suit assez normalement le modèle des verbes à 3ème radicale faible. Le cas de *kál yowkel* "manger" est plus surprenant puisqu'il suit, à l'accompli, le modèle des verbes à 2ème radicale faible et, à l'inaccompli, celui des verbes à 1ème radicale faible.

— IIème forme. C'est une des plus utilisées. Caractérisée par le redoublement de la 2ème radicale, elle est de schème *fa^cca*, *ifa^cca*. Dans les racines à 3ème radicale faible, l'accompli est en *-a* et l'inaccompli en *-i*, cf. *garra igarri* "enseigner". Parmi les sens les plus fréquents, il faut relever le sens factitif de "faire faire" et le sens répétitif de "faire plusieurs fois".

— IIIème forme. Caractérisée par la présence d'un *ā* long après la 2ème radicale, elle est de schème *fā^cə*, *ifā^cə*. Dans les racines à 3ème radicale faible, l'accompli est en *-a* et l'inaccompli en *-i*, cf. *wā^ca iwā^ci* "réveiller".

— IVème forme. L'ancienne forme a disparu, mais elle est partiellement remplacée par la forme à préfixe *sa-* sur laquelle nous reviendrons.

— Vème et VIème formes. Ce sont les formes réfléchies, respectivement, des IIème et IIIème formes dont elles dérivent directement par préfixation de *t-*. Cependant l'inaccompli est en *-a* dans les racines à 3ème radicale faible.

— VIIème forme. Elle a régulièrement un sens passif et dérive de la forme nue par préfixation de *(ə)n-*. La voyelle thématique est la même à l'accompli et à l'inaccompli et elle est identique à celle de l'accompli de la 1ère forme, cf. *gbað* "il a pris", **ngbað yəngbað* "être pris" mais *ktəb* "il a écrit", **nktəb yənkətəb* "être écrit".

— VIIIème forme. Elle ressemble beaucoup à la VIIème forme et peut présenter un lien avec la forme nue. Elle a souvent un sens réfléchi mais remplace la VIIème forme et prend alors un sens passif lorsque la racine commence par l'une des consonnes suivantes : *ʔ, l, m, n, r (r), w* et *y*. Cf. le réfléchi *stħam yəstħam* "se baigner" et le passif *rtedd yərtedd* "être raconté" (C. Taine-Cheikh, 1983).

— IXème (ou XIème) forme. Elle est formée par infixation de *ā* après la 2ème radicale. C'est une forme fréquente pour les racines adjectivales où elle a le sens de "acquérir la qualité dénotée par la racine" : *twāl yətwāl* "devenir long". Ces verbes sont rarement employées

aveugle" (< cl. *ʔa^cmā yu^cmī*) à côté de *ʔme ya^cme* "devenir aveugle". Il existe cependant le couple *bra yəbra* "guérir, retrouver la santé" — *bre yəbri* "guérir, soigner" où c'est l'opposition *f / r* à l'intérieur d'une même racine qui a entraîné des inaccomplis distincts. Cf. D. Cohen, 1963 : 105.

en dehors de la 3ème pers., mais la conjugaison est comparable à celle des verbes à 2ème radicale faible c'est-à-dire que $\bar{a} > \emptyset$ aux deux 1ères pers. de l'accompli.

– Xème forme. Formée à l'aide du préfixe *sta-*, ce schème est très vivant dans le dialecte, notamment avec le sens de réfléchi, mais aussi avec une valeur déclarative ("considérer comme ...", ex. *steglel* "considérer comme rare, méprisable") ou une valeur inchoative (en particulier pour les couleurs et les verbes qualitatifs, cf. *staşfar* "virer au jaune").

– Passif des formes dérivées (I, III, nouvelle IV). Tous les quadrilitères de forme nue ainsi que toutes les IIèmes et IIIèmes formes dérivées ont, si cela est compatible avec leur sémantisme, une forme dérivée à sens passif caractérisée par le préfixe *u-*. Ex. *udegdeg yudegdeg* "être cassé", *ubarram yubarram* "être tourné dans le sens opposé", *utârød yutârød* "être poursuivi jour et nuit". On trouve aussi quelques passifs des formes dérivées à préfixe *sa-*, cf. *usahmar yusahmar* "être rendu rouge".

	Accompli	Inaccompli
3ème m. sg.	<i>udegdeg</i>	<i>yudegdeg</i>
3ème f.sg.	<i>udeg'dgət</i>	<i>tudegdeg</i>
3ème pl.	<i>udeg'dgu</i>	<i>yudeg'dgu</i>

Lorsque la dernière radicale est un glide, l'inaccompli suit toujours la conjugaison de *yelge*, comme toutes les autres formes dérivées à sens réfléchi ou passif, cf. *umeşşe yumeşşe* "être envoyé", passif de *meşşe imeşşi* "envoyer".

– Participes actifs. Le schème de la forme nue est $f\bar{a}^{\emptyset}l$. Le participe des verbes dérivées se forme par préfixation de $m(\emptyset)-$ à celui de l'accompli actif.

– Participes passifs. Le schème de la forme nue est $maf^{\emptyset}l$. Le pluriel peut être en *-în* et *-ât* mais on préfère en général celui de $mfa^{\emptyset}la$. Les racines à 2ème radicale faibles font leur participe sur le modèle de *mebyû^c* "vendu", même ceux à inaccompli en \bar{u} comme *igûm*. Dans le participe des verbes à 3ème radicale faible, la voyelle est fonction de la classe du verbe, cf. *məşri* "acheté" et *meġi* "rencontré". Le participe des verbes dérivées se forme par préfixation de *m-* à l'accompli passif, lorsqu'il existe.

1.2.4. Formation diminutive

En *ħassāniyya* la formation diminutive est très vivante pour les adjectifs et pour les noms. Elle existe même pour les verbes, comme nous le verrons plus loin. Les diminutifs sont caractérisés par l'infixation de $(a)y$, généralement après la seconde consonne, qu'elle soit radicale ou affixale.

a) Trilitères et assimilés

- En général le diminutif des trilitères a pour schème $f^{\emptyset}ayl(e)$, cf. *kleyb* "petit chien" de *kelb*; *kleybe* "petite chienne" de *kelbe*; *gleyb* "petit coeur" de *gaġb*. Cela est valable également pour les adjectifs de couleur au féminin, cf. *ħhayle* "un peu noire" de *ħħle*. Dans les racines à 2ème rad. glide, celui-ci est toujours représenté par *w*, cf. *zweyn* "mignon" de *zeyn*.

- Les noms et les adjectifs qui ont une voyelle longue après la 2ème radicale, voient leur voyelle (quelle qu'elle soit) se changer en $y(\emptyset)$ ce qui donne un diminutif ayant pour schème $f^{\emptyset}ayy\emptyset l$, cf. *şayyər* "tout petit" de *şir*; *xrayyov* "petit agneau" de *xrûv*.

b) Quadrilitères et assimilés

- Les quadrilitères ou assimilés (en particulier les trilitères à préfixe consonantique), sans voyelle longue, forment normalement leur diminutif par infixation de $(a)y$ après la 2ème

consonne. Ceci peut entraîner le changement du timbre de la dernière voyelle, car celle-ci est toujours *ə* dans les diminutifs, cf. *mreyvəg* "petit coude" de *marveg* ; *mgeytə* "petit passage" de *megta* ; *hweyyən* "très facile" de *hiyyən*.

- Le schème comporte une voyelle longue après la 3ème consonne, celle-ci est alors généralement *ī* même si on avait *ā* ou *ū* dans le lexème de base. Ex. : *bzeyzfl* "petit pis" de *bezzûl* ; *mfeytîh* "petite clé" de *məftāh*. Les adjectifs à suffixe *-ān* font exception dans la mesure où le *ā* du suffixe reste inchangé : **əteyşān* "un peu assoiffé" de *ətaşān*.

c) Adjectifs de schème *afʕal*.

Les adjectifs de couleurs ou de difformités physiques de schème *afʕal* ont comme diminutif masculin le schème *afayʕəl*, avec changement de la dernière voyelle en *ə*, cf. *ekeyhəl* "un peu noir" de *akhal* ; *aḥaymər* "un peu rouge" de *aḥmar*.

1.2.5. Les substituts du nom

— Les pronoms personnels autonomes :

1ère	sg. <i>āne</i>		pl. <i>əḥne, naḥne</i>
2ème	m. sg. <i>ənte</i>	f. sg. <i>ənti, əntiyye</i>	m. pl. <i>əntūme</i> f. pl. <i>əntūmāti</i>
3ème	m. sg. <i>huwwe</i>	f. sg. <i>hiyye</i>	m. pl. <i>hūme</i> f. pl. <i>hūmāti</i>

Notons la distinction de genre aux 2ème et 3ème pers., au singulier comme au pluriel.

— Les pronoms personnels affixés :

1ère	sg. <i>-i (ī) ~ -ye (yā) et -ni (nī)</i>	pl. <i>-ne (nā)</i>	
2ème	m. sg. <i>-ak ~ -k</i>	f. sg. <i>-ək ~ -k</i>	pl. <i>-kum</i>
3ème	m. sg. <i>-u (ū) ~ -h</i>	f. sg. <i>he (hā)</i>	pl. <i>-hum</i>

A la 1ère pers. du singulier la variante *-ni* est utilisée après des formes verbales (ex. *šāv-ni* "il m'a vu") tandis que *-i* et *-ye* sont usités avec les noms et les prépositions (ex. *žədd-i* "mon grand-père", *mənn-i* "de moi").

Au singulier le signifiant du suffixe pronominal varie presque toujours avec la nature de la finale. Après une consonne on trouve la variante à initiale vocalique, ex. *kelb-i* "mon chien", *kelʔbt-u* "sa chienne (à lui)". Après une voyelle, par contre, la variante à initiale consonantique est de rigueur, ex. *uḏney-k* "tes oreilles", *mʕā-ye* "avec moi".

Enfin il faut noter que dans quelques cas particuliers (souvent liés à la constitution d'un pseudo-verbe ou d'un prédicat nominal) les 3èmes pers. m. sg. et f. sg. se présentent sous une autre forme qui semble être une troncation de la forme autonome. En effet le m. sg. est *-hu* et le f. sg. est *-hi* (ex. *šən-hu* "qu'est-ce que c'est ?", *mən-hi* "qui est-elle ?").

— Les pronoms cardinaux. A l'état isolé, les numéraux de 3 à 10 ont une forme féminine, se terminant par *-a* : *(e)θlāḥe*, *arʕa*, *xamse*, *sətte*, *sebʕa*, *(e)θmānye*, *təsʕa*, *ʕašra*. On notera le maintien du *ʕayn* dans les numéraux de 11 à 19, et même la présence de deux *ʕayn* dans 14, 17 et 19 : *aḥdaʕš*, *eḥnaʕš*, *eḥləttəʕš*, *arʕaʕtaʕš*, *axməštəʕš*, *səttəʕš*, *esbaʕtaʕš*, *eḥməntəʕš*, *etsəʕtaʕš*.

1.3. Syntaxe

1.3.1. Les syntagmes nominaux

— Les modalités nominales. La modalité indéfini n'a pas d'expression particulière : on emploie le nom seul. Par contre la définition se marque par l'article *əl* qui connaît les

assimilations habituelles avec les lettres solaires (ž compris).

Le duel ne s'emploie qu'en l'absence de la modalité du défini. Il est d'un usage très courant, avec tous les substantifs et a la forme d'un suffixe *-eyn*.

— Le syntagme de détermination. Il consiste en une suite de deux noms en rapport de détermination : N déterminé + N déterminant. Le *ḥassāniyya* a conservé la structure synthétique du classique et n'a jamais recours à une préposition pour l'expression de la possession. L'état d'annexion se marque de deux façons au niveau du 1er substantif, d'une part dans la forme à suffixe *-ət* pour les noms féminins singuliers, d'autre part dans l'absence de la modalité défini¹¹. Celui-ci tient sa définitude du statut du second substantif : *kelb əž-žār* "le chien du voisin", *mel'ḥfət lə-ʕrûš* "le voile de la mariée". Il n'est pas défini si le second ne l'est pas : *ktāb tərke* "un livre d'enfants", *rātəb šaqqāl* "le / un salaire de travailleur", *mel'ḥfət ʕrûš* "un voile de mariée, le voile d'une mariée".

— Le syntagme de qualification. Il se compose d'un nom et d'un adjectif (ou participe) en fonction d'épithète. L'adjectif, qui suit le nom, s'accorde en détermination avec lui, comme il s'accorde en genre et en nombre.

qašāyəd zeynāt "de beaux poèmes" ; *əl-qašāyəd əz-zeynāt* "les beaux poèmes"

xayme kbīre "une grande tente" ; *əl-xayme lə-kbīre* "la grande tente"

rāžəl mseggem "un homme juste" ; *əl-rāžəl lə-mseggem* "l'homme juste"

L'accord en détermination apparaît le plus souvent comme une reprise de l'article défini devant l'adjectif mais elle consiste plus généralement dans la présence de l'article devant l'adjectif chaque fois que le nom est considéré comme 'hautement référentiel', même si l'article défini n'accompagne pas le nom. C'est le cas par exemple des noms en état d'annexion dans un syntagme de détermination : *kelbət-hum lə-kbīre* "leur grande chienne", *dār ehl-u lə-kbīre* "la grande maison de ses parents".

— Le syntagme de numération. Lorsque l'objet compté est défini - notamment par l'article défini -, le numéral se comporte comme un adjectif, c'est-à-dire que les formes féminines du pronom cardinal sont placées après le nom et l'article défini est répété, ex. *ət-tevlāt əl-xamse* "les cinq filles", *lə-klāb l-eθləttəʕš* "les treize chiens". Naturellement, les cardinaux au-dessus de "deux" sont invariables en genre.

Avec les noms qui ne sont pas définis par l'article, le cardinal "un", qui se confond avec l'article indéfini, n'a pas de signifiant et le cardinal "deux" est rendu par le duel. Par ailleurs les numéraux cardinaux prennent souvent une autre forme : masculine au lieu d'être féminine de 3 à 10 (*eθlət*, *arbaʕ*, *axməs*, *sətt*, *esbaʕ* / *esəbʕ*, *eθmən*, *etsaʕ*, *aʕəšr*), avec maintien de la finale *r* de 11 à 19 (*ahdaʕšar*, *eθnaʕšar*, *eθləttəʕšar*, *arbaʕtaʕšar*, *axməštaʕšar*, ...). On a bien sûr le pluriel avec les numéraux de 3 à 10, le singulier ensuite. Ex. *arbaʕ byût* "quatre chambres", *səttəʕšar leyte* "seize nuits".

Signalons qu'un *t* apparaît avec quelques très rares noms masc. à initiale vocalique : *eθmənt elāf* "8000", *esbaʕt-ijyām* "7 jours". C'est une trace de l'ancien usage de la forme féminine avec les noms masculins.

1.3.2. L'adjectif et ses expansions

— Le comparatif et son complément. Dans l'expression du comparatif, l'élatif est toujours

11. Le *-n* de l'ancien indéfini se maintient dans le suffixe *-fn* du masc. pl. (cf. *mʕallmīn əl-qabīle* "les forgerons de la tribu") mais chute dans les pseudo-duels en présence du suffixe du possessif (cf. *eydīn ət-tfəl* "les mains de l'enfant" mais *eydī-k* "tes mains").

indéterminé. Il a obligatoirement — c'est sa caractéristique la plus visible — un complément nominal ou pronominal introduit par *mən* qui exprime le 2ème terme de la comparaison, cf. *huwwe eʿaddel mən-ak* "il est plus gentil que toi".

— Le superlatif absolu et son complément. Lorsque l'élatif est suivi d'un complément nominal indéterminé, alors il a le sens d'un superlatif absolu, ex. *əī d-dār hiyye ekbar dār v əd-dešra* "cette maison-ci est la plus grande maison de la ville". Le complément est toujours au singulier. Dans ce syntagme (élatif + N. sg. indéterminé) le rapport sémantique entre déterminé et déterminant apparaît plutôt comme un rapport de qualification, où le second membre (sorte de 'spécificatif') note la nature de la personne ou de l'objet : ...*ekbar dār*... "la plus grande en tant que maison".

— Le superlatif relatif et son complément. L'élatif qui a pour complément un nom déterminé ou un pronom, a en général le sens d'un superlatif relatif, cf. *aḥmed ekbar ət-tərke* "Ahmed est le plus grand des enfants", *aḥmed ekbar-hum* "Ahmed est le plus grand d'entre eux". Il faut noter que le complément nominal est au pluriel, sauf s'il s'agit d'un collectif, cf. *hāde θ-θowr huwwe ekbar lə-bgar* "ce taureau est le plus grand des bovins".

Dans certains cas, cependant, cette construction (élatif + N. pl. déterminé) est ambiguë et exprime aussi bien le superlatif absolu que le superlatif relatif, ainsi *əūkhūme ekbar ət-tərke* a-t-il le sens de "voilà les plus grands des enfants" et de "voilà les enfants les plus grands".

— Le double complément. J'ai montré ailleurs¹² qu'on pouvait avoir un télécospage des deux superlatifs, le superlatif relatif pouvant en quelque sorte s'adjoindre un complément 'spécificatif' comparable à celui du superlatif absolu, cf. *huwwe esbeg-hum vras* "il est le plus rapide d'entre eux par son cheval" (litt. "il est le plus rapide d'entre eux quant au cheval").

1.3.3. Les propositions¹³

a) L'énoncé verbal. L'énoncé verbal complet comprend deux syntagmes, le syntagme verbal et un syntagme nominal sujet. (Mais l'indice personnel amalgamé au signifiant du verbe peut représenter le sujet.) Si le nom est déterminé ou s'il s'agit d'un pronom, il précède souvent le verbe et l'on a alors l'ordre S V au lieu de l'ordre V S. Le choix de l'ordre correspond cependant en bonne part à une différence du point de vue énonciatif : dans *žāw l-xəttār* le thème (l'élément 'connu') est *žāw* et le rhème (l'information principale) est *l-xəttār* alors que dans *l-xəttār žāw* le thème est *l-xəttār* et le rhème est *žāw*. En général il y a accord en genre et en nombre entre l'indice personnel et le sujet nominal ou son substitut pronominal, que l'ordre soit S V ou V S.

Si le syntagme verbal comprend un complément d'objet, l'ordre est théoriquement l'ordre V S O (ou S V O), mais cet ordre peut être perturbé pour plusieurs raisons, en particulier si le complément d'objet est pronominal (*gabə-u išr* "un enfant l'a pris").

b) L'énoncé non verbal. Il y en a de plusieurs types.

— L'énoncé équatif se compose de deux syntagmes nominaux (non prépositionnels), toujours déterminés, et la prédication consiste en une relation d'identification entre les deux SN : *aḥmed xū-ye* "Ahmed est mon frère".

— L'énoncé locatif se compose aussi de deux syntagmes nominaux, mais cette fois l'un

12. Cf. "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en *hassāniyya*", 1984 a : 295-299.

13. Cf. l'Introduction au tome 1 du *Dictionnaire Hassāniyya-Français* (Taine-Cheikh, 1988: XCIV-CIII).

d'entre eux est un SN prépositionnel ou adverbial. Le SN sujet, qui est le thème, est toujours fortement déterminé : *ət-tərke v əd-dâr* "les enfants sont dans la maison".

— L'énoncé attributif est toujours composé de deux syntagmes : un SN sujet fortement déterminé et un SN prédicatif très peu référentiel (adjectif, participe ou SN indéfini). *hiyye šâbbe* "elle est (c'est) une jeune fille", *sərwâl-u ebyaə* "son pantalon est blanc".

— L'énoncé existentiel ressemble à l'énoncé locatif par la nature de ses syntagmes constituants, mais il en diffère sur plusieurs points : d'une part le SN sujet est indéterminé, d'autre part l'ordre n'est pas le même (le SN prépositionnel précède le SN sujet). Ex. *v beyt-i šandūgeyn* "dans ma chambre (il y a) deux cantines".

— L'énoncé de monstration, enfin, comporte un auxiliaire de prédication comme *əehuwwə* "voici" et *dākuwwə* "voilà". Le second élément de l'énoncé est un SN déterminé, cf. *dūkūme ašhâb-i* "voilà mes amis".

— Les pseudo-verbos sont des SN prépositionnels spécialisés en fonction prédicative. Formellement on peut avoir un énoncé identique à l'énoncé existentiel (prép. SN + SN), mais le nominal du SN prépositionnel est généralement topicalisé. Le pseudo-verbe le plus usuel (avec la préposition *ʿand* "chez") permet l'expression de la possession : *ʿand-he wete* "elle a une voiture", *aḥmed ʿand-u dâr zeyne* "Ahmed (il) a une belle maison".

c) Les phrases passives. Dans les phrases à verbe actif, le sujet est un agent. En *ḥassāniyya* la forme passive est utilisée chaque fois que l'agent n'est pas exprimé¹⁴. Mais il faut distinguer deux cas, selon la nature transitive ou intransitive du verbe actif, le propre de la transitivité étant de 'faire passer' le procès sur un autre participant, le patient.

— Verbe actif à transitivité directe : *meššeyt əl-brāwât l ašhâb-i* "j'ai envoyé les lettres à mes amis" ; *umeššâw əl-brāwât l ašhâb-i* "les lettres ont été envoyées à mes amis"

— Verbe actif à transitivité indirecte : *ət-tərke hedru v əš-šeybâni* "les enfants se sont moqués du vieil homme" ; *əš-šeybâni ənhdar vî-h* "le vieil homme, on s'est moqué de lui". Il n'y a pas de complément d'objet direct dans la phrase à verbe actif, donc la phrase à verbe passif qui lui correspond n'a pas de sujet (c'est un passif impersonnel).

d) La phrase négative

— *mā yəštyal* "il ne travaille pas" ; *aḥmed mā šre xrûf* "Ahmed n'a pas acheté d'agneau". Dans les énoncés verbaux la négation est toujours *mā* sauf dans deux cas où elle est *lā* : dans les propositions coordonnées, après le coordonnant *we ~ u* (*mā že u lā lgeyt-u* "il n'est pas venu et je ne l'ai pas rencontré") ; dans les énoncés injonctifs négatifs (où l'on n'a pas l'impératif mais l'inaccompli), ex. *lā tense !* "n'oublie pas !".

— Dans les énoncés non verbaux la négation devient support d'affixes (formes longues), ce qui la transforme en une sorte de pseudo-verbe. *aḥmed mā-hu garrây tərket-ne* "Ahmed n'est pas l'enseignant de nos enfants" ; *mā-hi zeyne* "elle n'est pas belle".

d) La phrase interrogative

— L'interrogation totale n'est marquée en général que par l'intonation, mais dans le cas des formules de salutation on trouve souvent *eyyâk*, cf. *eyyâk elle l-ʿâvyə* "la paix est-elle avec toi ?". *kân / yekân* est le subordonnant le plus fréquent de l'interrogation indirecte : *mā naʿrav yekân-ak gəlt-u l-i kāməl* "je ne sais pas si [toi] tu m'as tout dit".

— L'interrogation partielle peut porter sur le sujet (*mən že* "qui est venu ?", *əš tâḥ* "qu'est-ce qui est tombé ?"), le complément direct (*šəft mən* "qui as-tu vu ?", *š ʿaddelt /*

14. Pour plus de détails, cf. "Le passif en *ḥassāniyya*, ..." (Taine-Cheikh, 1983).

«*addelt āš* "qu'as-tu fait ?", *greyt eyy ktāb* "quel livre as-tu lu ?"), le complément indirect («*teytû-h l mən* "à qui l'avez-vous donné ?"), le circonstant («*šreyti bedlāt mən āš* "tu (f.) as acheté des boucles d'oreille en quoi ?"), le complément de nom («*hiyye mənt mən* "de qui est-elle la fille ?", «*āk ūd āš* "de quoi est-ce le bois ?") ou le prédicat nominal («*huwwə mən-hu* "qui est-il ?", «*āk əl-warǧe šən-hi* "cette feuille quelle est-elle ?").

e) les relatives. Le pronom relatif usuel est *lli* (parfois réduit à *əl*). Il n'apparaît bien sûr que lorsque l'antécédent est défini. Ex. *že hadd mā naʿrv-u* "quelqu'un est venu que je ne connais pas" ; *že r-rāžəl lli vətt šəvt marra* "est venu l'homme que j'ai déjà vu une fois". On remarquera l'absence du pronom de rappel objet dans le cas où le pronom personnel est exprimé.

2. LE HASSĀNIYYA DANS L'HISTOIRE

2.1. Le poids du berbère : un héritage bien circonscrit

La question du substrat ne se pose, pour le *hassāniyya*, que par rapport au berbère. L'influence des langues négro-africaines sur le dialecte arabe est en effet tout à fait marginale, même si le mot usuel pour dire "pain" est *mbūru* (un mot wolof) — mais le pain n'est pas entré depuis longtemps dans la nourriture du maure ! —. A mon avis l'influence berbère sur le *hassāniyya* se résume en cinq points.

a) Quelques phonèmes peu fréquents : *ñ, ĩ, đ, z* (cf. ci-dessus).

b) Les préfixes nominaux. Le *hassaniyya*, comme beaucoup de dialectes arabes maghrébins, a conservé les préfixes berbères dans beaucoup de noms. Ceux-ci diffèrent selon le genre. Au masculin les préfixes sont à initiale vocalique (*a- / ā-, i- / ī* et *ām*), cf. *ežəff* "bât (pour l'âne)" ; *əvūk* "veau" ; *ezuzāl* "chameau hongre" ; *īggīw* "griot". Au féminin les préfixes ont en plus un *t* en début de mot — et souvent aussi *-t* en fin de mot —, cf. *tāvūkkīt* "jeune génisse" ; *tūrgīt* "clavicule" ; *teydūm* "baobab" ; *teyārət* "bas-fond allongé et argileux ; nom d'une palmeraie aux environs d'Atar" ; *təntergel* "variété de datte jaune de première qualité", *tīggīwīt* "griotte".

Avec le suffixe vocalique du masculin (vestige d'un ancien article), la présence de *əl*, modalité du défini, est exclue. *eregāz* signifie donc aussi bien "un homme" que "l'homme". Ceci ressort particulièrement en présence de l'adjectif, cf. *evəgrāš mseggem* "un jeune homme juste" s'opposant à *evəgrāš lə-mseggem* "le jeune homme juste".

Le suffixe *-ən* se retrouve fréquemment dans les pluriels des noms, cf. *ežəffātən* "bâts", *tūrgātən* "clavicules", *īggāwən* "griots", *tīggāwātən* "griottes".

c) des schèmes nominaux riches en syllabes ouvertes

Les emprunts au berbère (au moins en ce qui concerne les nominaux) sont également reconnaissables à leurs schèmes. Les trisyllabiques, voire les quadrisyllabiques, sont très fréquents et l'on y relève un grand nombre de syllabes ouvertes. Ainsi des mots comme *tidinīt* ou *egenāt* ont -ils à priori toutes les chances d'être d'origine berbère, même sans les retrouver dans d'autres dialectes berbères. Pour expliquer la permanence de voyelles en syllabe ouverte, on peut considérer

— soit qu'il s'agit de voyelles brèves, mais que ces emprunts constituent des exceptions

aux règles générales du *ḥassāniyya* (notamment à la règle de chute des voyelles brèves en syllabes ouvertes)

— soit qu'il s'agit de voyelles longues réalisées comme des brèves en dehors de l'accent (des trois *ī* de *tīdīnīt*, seul le troisième *ī* reste long car il porte l'accent : *tīdīnīt*).

d) le lexique.

L'évaluation de l'influence du berbère sur le lexique du dialecte maure est plus délicate à réaliser, même si les comparaisons du *ḥassaniyya* avec l'arabe classique font apparaître un maximum de convergences¹⁵. Le pourcentage de termes d'origine berbère semble important si l'on consulte le deuxième tome du *Dictionnaire ḥassaniyya-français* (lettres *T - Ṭ - Ṣ*), il paraît non négligeable si l'on feuillette le premier tome (lettres *Ṣ* et *B*) mais il se réduit pratiquement à zéro dans le troisième (lettres *H* et *X*). Au total je ne pense pas que le nombre des lexèmes d'origine berbère dépasse les 10 %.

Dans le détail, les écarts de fréquence sont de deux ordres. D'une part, la plupart des substantifs (et les emprunts au berbère sont majoritairement des nominaux) commencent par *a-/ā-* si ce sont des masculins, par *t (ta-/ tā-)* si ce sont des féminins, (voir en b). D'autre part, certains phonèmes sont plus fréquents que d'autres en zénaga : j'ai pu remarquer que la première consonne radicale des emprunts au berbère étaient très souvent *b, ḡ, z, ṣ, g, ḡ* (*q*) ou *k*.

Par ailleurs la fréquence des emprunts dépend du champ sémantique. Elle est plus élevée par exemple dans la flore, la toponymie, la phéniciculture, l'élevage (notamment celui des bovins et des ânes), la musique et les objets courants de la vie traditionnelle (on trouvera des exemples dans Taine-Cheikh, 1988 b : 72-4).

e) La forme verbale à préfixe *sa-*

Il est probable que les formes en *sa-* ont été tirées des formes réfléchis en *sta-*, avec lesquelles elles sont en rapport d'actif à interne, par suppression du *-t-*, cf. *steslem* "se convertir à l'Islam" et *seslem* "convertir à l'Islam", *stegbel* "se diriger dans la direction *gǝble*" et *segbel* "diriger dans la direction *gǝble*". Cette transformation d'actif en réfléchi au moyen de l'affixe *t* établit évidemment entre les deux formes verbales des rapports qui sont calqués sur les rapports existant entre les autres formes dérivées (IIème / Vème ; IIIème / VIème et même Ière / VIIème et VIIIème, cf. Taine-Cheikh, 1983 : 95 ; 1984 a : 288). La question de l'influence éventuelle du berbère sur cette création analogique reste posée (on sait que dans certaines langues chamito-sémitiques - dont le berbère - la forme verbale à préfixe *sa-* est attestée).

Le verbe à préfixe *sa-* (qui assume une grande partie des emplois de l'ancienne IVème forme, du type *ṣafʿala*) a des valeurs très voisines de celles du thème à 2ème radicale géminée. Mais il me semble que la forme *safʿal* n'est pas courante dans les racines d'origine arabe si la IIème forme est bien attestée, sauf à avoir un sens tout à fait différent comme *seslem* "convertir à l'Islam" par rapport à *sellem* "saluer". De plus il existe plusieurs verbes dont l'origine berbère est assez probable, je pense en particulier à *segre* "s'excuser", *senyer* "s'orienter" et *sekwar* "se négro-africaniser"¹⁶. On peut donc penser

15. Cf. Taine-Cheikh, *Dictionnaire Ḥassāniyya - Français* : un renvoi a été fait systématiquement, tant au niveau de la racine qu'au niveau du lexème, chaque fois que des références ont pu être trouvées en arabe littéraire. Par ailleurs, on peut constater une grande prépondérance du fond arabe dans les mots les plus courants du dialecte auxquels se limite le *Lexique français-ḥassāniyya* (Taine-Cheikh, 1990 b).

16. J'ai montré ailleurs que *kwār* "Noirs, Négro-africains", l'étymon de *sekwar*, était un mot d'origine

que l'influence du berbère sur la création de la forme *saf^ca/* a pu être importante.

Je pense avoir passé en revue les caractéristiques saillantes du dialecte maure que l'on peut mettre en relation avec le substrat berbère. On peut donc constater qu'elles sont relativement modestes. Que dans le passé les Maures s'exprimaient — au moins pour une partie d'entre eux — dans un dialecte proche du berbère du Sud marocain, on peut sans doute en trouver encore la trace dans une certaine facilité d'intercompréhension. Nous allons voir cependant, qu'en dehors des faits lexicographiques liés à l'héritage berbère, les convergences linguistiques conduisent à d'autres rapprochements.

2.2. Les Banī Hassān et leurs cousins : une parenté linguistique

On peut déjà noter que le *hassāniyya* possède les principales caractéristiques maghrébines : généralisation du *n-* à la 1^{ère} pers. de l'inaccompli, ruine du vocalisme bref (à la fois diminution du nombre des phonèmes vocaliques brefs et chute des voyelles brèves en syllabe ouverte), nombreuses altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes, forme verbale en *CCāC*. Par ailleurs il semble avoir les caractéristiques des parlers bédouins du Maghreb.

A propos de l'Algérie, Ph. Marçais a donné un tableau assez complet des caractéristiques des parlers de nomades (1975 : 388).

"Un parler bédouin se reconnaît :

- du point de vue phonétique : à une conservation assez générale des interdentes ; à une prononciation occlusive de la dentale sourde *t* (...) ; à une articulation sonore de l'arrière vélaire *g, q* n'apparaissant que dans des termes empruntés et notamment dans ceux des vocabulaires juridiques et religieux ; à une conservation occasionnelle des voyelles brèves en syllabe ouverte, souvent compliquée d'un changement de timbre attribuable à l'influence du voisinage consonantique et parfois à celle de l'accent ;
- du point de vue de la morphologie : à un certain conservatisme qui maintient dans les thèmes verbaux et nominaux divers traits de la langue ancienne ; à la distinction des genres à la 2^{ème} pers. du sing., dans les verbes et le pronom indépendant (...) ; à un emploi du duel assez étendu, débordant le domaine restreint des noms de mesure et des parties du corps ;
- du point de vue de la syntaxe et du vocabulaire : à une limitation de l'usage de l'article indéfini *wāḥd-el*, le recours au nom nu suffisant souvent à rendre l'état d'indétermination ; à l'expression fréquente de la relation d'appartenance par le vieux procédé de l'annexion directe ; à l'emploi d'un matériel lexical plus lexicalement arabe que celui des parlers sédentaires.

Cet ensemble de traits schématiques semble constituer un fond commun des parlers bédouins. Il leur est d'autres particularités, mais qu'ils ne possèdent pas seuls : comme la conservation des diphtongues *ey, ow* ou leur contraction en *ē, ō*, les parlers sédentaires réalisant le plus souvent la réduction totale à *ī, ū* ; l'emploi de la forme *īd*, non *yedd* "main" ; de la préposition *mtā^c* (*ntā^c*) "de", à l'exclusion de *eddi, di, dyāl* ; l'usage des types quadrilitères de pluriel *ṣnādīg* (non *ṣnādeg*) "coffres", de diminutif *mīṭīḥ* (non *mīteḥ*) "petite clé", et du type de diminutif *ṭufeyl, ṭfēl, ṭṭīl* (non *ṭfeyyel*) "petit enfant" pour les trilières à vocalisme bref ; l'existence d'un schème de pluriel trilitère à redoublement de consonne médiale et vocalisme bref, *ṣerref* de *ṣāref* "vieux, coriace", et d'un pluriel *mfa^cla* de *maf^cūl, myabbna* de *maybūn* "déçu, affligé" ; le maintien, dans

berbère (1990 a : 100-103).

les noms de nombre de 11 à 19, du C de $\text{C}a\text{š}ar$, ex. $xum\text{š}ā\text{C}e\text{š}$ "quinze" (surtout dans le Sud oranais et dans le Chélif), alors que les parlers sédentaires ont habituellement $xum\text{š}ā\text{š}$, etc."

Bien que données pour les seuls parlers bédouins d'Algérie, il est possible que ces caractéristiques soient valables pour la plupart des parlers bédouins du Maghreb. On peut en tout cas noter que le *hassāniyya* a pratiquement toutes les caractéristiques de ces parlers bédouins, à l'exception peut-être du trait de relative conservation des voyelles brèves en syllabe ouverte pour lequel on pourrait s'interroger¹⁷. A propos des voyelles brèves, on peut se demander cependant si la caractéristique principale des dialectes bédouins est bien celle avancée par Ph. Marçais. D. Cohen ("Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins", 1970 : 172-178) a montré en effet qu'au Maghreb on peut opposer dialectes de nomades et dialectes de sédentaires du point de vue du vocalisme : dans les premiers, on tend à un système binaire par confusion de *lii* et *lu*, dans les seconds, c'est *lu* qui se maintient alors que les anciens *lii* et *la* aboutissent à *le*.

Au-delà des caractéristiques communes à l'ensemble des parlers bédouins, on peut chercher à poursuivre la comparaison. On constate alors que le *hassāniyya* est très proche de dialectes comme celui des $\text{C}Arbā\text{C}$ étudié par A. Dhina. Si l'on prend pour référence le dialecte maure parlé dans le Nord et dans l'Est de la Mauritanie (γ ne passant guère à q dans le parler du Sud-Ouest), on peut dire que le *hassāniyya* est très proche des parlers sahariens (parlers hilaliens H1), tels que les caractérise Marçais (*idem* : 389) :

"Les parlers bédouins de l'Algérie centrale et saharienne (A de Cantineau) : ils prononcent ž , q pour γ , u , $\text{ḡ}arebtek$, $yeḡarbu$, $raḡebti$ ¹⁸; les diphtongues y sont bien conservées ou réduites à \bar{e} , \bar{o} . [Ces parlers et les parlers bédouins du Tell et du Sahel algéro-oranais] ont même flexion du verbe défectueux : $m\bar{s}ā - m\bar{s}āt - m\bar{s}āw - yem\bar{s}ū$, $nsā - nsāt - nsāw - tensāy - yensāw$."

Cependant le *hassāniyya* ne possède pas deux caractéristiques importantes que Cantineau attribuait aux parlers A : les métathèses du $\text{ž}im$ avec des sifflantes ou des chuintantes, cf. $za\text{ž}\text{ž}ār$ "boucher" ($\text{ž} + z > z + \text{ž}$) et $zeb\text{š}$ "plâtre" ($\text{ž} + s > z + \text{š}$) ; l'absence du réfléchi-passif à préfixe $n-$ et son remplacement par le réfléchi-passif à préfixe $t-$, cf. $t\bar{b}ā\text{C}$ "il a été vendu".

Pour le passif, il n'est pas très surprenant que le dialecte maure s'écarte ici des parlers sahariens car ceux-ci ont adopté un trait qui est surtout fréquent dans des dialectes de sédentaires (la forme verbale à préfixe $t-$ se retrouve en Egypte, en Tunisie, en Oranie, au Maroc, à Palmyre). Sur ce point le *hassāniyya* est donc proche des autres parlers bédouins du Maghreb (dialecte libyen de Tripoli, parlers sud-tunisiens, parlers algériens de la Saoura et du Tell, parlers marocains de nomades et de montagnards).

En ce qui concerne les accommodations des sifflantes ou des chuintantes, la convergence du *hassāniyya* avec les seuls parlers de l'Est maghrébin est plus étonnante (cf. Taine-Cheikh, 1984 b : 428-9). Alors que les parlers A et D n'admettent pas que la chuintante sonore ž soit suivie d'une sifflante ou d'une chuintante sourde (ž perd son chuintement au profit de la sifflante subséquente — c'est une métathèse de chuintement), dans les parlers tunisiens et maure, la tendance est toujours à la perte de l'élément

17. Signalons que la préposition $mtā\text{C}$ ($ntā\text{C}$) n'est pas attestée en *hassāniyya*, non pas parce que les Maures usent de la préposition $eddi$ (di , $d\bar{y}āl$) des sédentaires mais bien parce qu'ils n'emploient aucune particule pour l'expression de l'appartenance, en dehors de $līl-$ (fém. $līlt-$, pl. $lwāyl-$) dans la composition des pronoms possessifs.

18. En *hassāniyya* : $\text{ḡ}ar\text{ḡ}bt-ak$ "elle t'a frappé", $yaḡ\text{ḡ}rbu$ "ils frappent" et $\text{raḡ}\text{ḡ}bt-i$ "mon cou".

chuintant chaque fois qu'une sifflante et une chuintante (ou l'inverse) sont en contact. Si l'on considère ces deux faits on peut se demander si les rapprochements avec les parlers de l'Est maghrébin (qualifiés de sulaymites par William Marçais) ne sont pas plus importants que ceux qu'on a pu déceler avec les parlers hilaliens H1 d'Algérie.

Sur d'autres points cependant le dialecte maure se distingue des dialectes bédouins de Tunisie (pour ces derniers, cf. H.-R. Singer, 1980 : 250 et suivantes)

— par divergence de modèles : les verbes à 3ème radicale faible se conjuguent à l'accompli soit sur le modèle ouest-maghrébin des verbes de base *ā* (hass. *mšāt* et *nsāt*, *msāw* et *nsāw*), soit sur le modèle est-maghrébin des verbes de base *ī* (*mšīt*, *ligyu*)¹⁹

— par conservatisme plus marqué des parlers de l'Est (le *ḥassāniyya* a perdu l'opposition masc. / fém. à l'accompli pluriel²⁰ alors qu'elle s'est maintenue dans les parlers des Marāzīg et de Bengasi)

— ou, à l'inverse, par conservatisme plus marqué du *ḥassāniyya* (dans les parlers des Marāzīg et d'el-Ḥamma la diphtongue *ay* aboutit à *ā* en syllabe pré-accentuelle tandis que *ē* et *ō* subissent de curieuses diphtongaisons en syllabe finale)

Au terme de ces comparaisons à l'intérieur des parlers de nomades maghrébins, on ne peut manquer de rester quelque peu perplexe. Des trois ensembles qu'on a coutume de distinguer (dialectes sulaymites de l'Est, dialectes hilaliens du Centre et dialectes Ma^ql de l'Ouest — si l'on veut bien accepter ce raccourci —), c'est certainement du troisième ensemble que le *ḥassāniyya* semble le moins proche. Aucun des discriminants retenus par Cantineau pour les parlers D ne se retrouvent en effet en *ḥassāniyya*²¹ en dehors des traits communs à l'ensemble des dialectes maghrébins de nomades. Cela est d'autant plus surprenant que, selon la tradition en vigueur en Mauritanie, les Banī Ḥassān sont d'origine Ma^ql. Si le dialecte maure présente moins de traits communs avec les dialectes qui semblaient devoir être les plus proches pour des raisons historiques et (en partie) géographiques, c'est peut-être parce que les différenciations datent moins de l'époque de l'arrivée des tribus nomades en Afrique du Nord que de périodes plus tardives. De ce point de vue on ne peut manquer de remarquer les caractères communs propres à des parlers géographiquement voisins qui peuvent correspondre soit à une innovation commune, soit à une influence des parlers de sédentaires sur certains parlers de nomades. Il est fort possible que le *ḥassāniyya* ne se distingue de tel ou tel parler de nomades que dans la mesure où ce dernier a innové, éventuellement sous l'influence des parlers de sédentaires (c'est probablement le cas du passif en *t-* pour les grands nomades d'Algérie du Sud²²).

19. On trouve un autre exemple dans la forme du suffixe de 3ème pers. fém. sg. devant les pronoms affixes à initiale vocalique. Alors que les parlers de l'Est maghrébin partagent la forme à voyelle longue (*qatlātu* "elle l'a tué") avec la plupart des parlers marocains, le *ḥassāniyya*, comme les parlers bédouins du Centre et Centre-ouest (parlers A et D d'Algérie), élide la voyelle du suffixe (*kətlət* > *kətl-t-*).

20. Notons cependant que le *ḥassāniyya* a conservé l'opposition de genre dans les pronoms personnels isolés, au singulier et au pluriel, comme dans le parler des Marāzīg, alors que les parlers sahariens semblent l'avoir perdu au pluriel (Grand'Henry, 1976 : 66 ; Dhina, 1938 : 319).

21. Ni les mutations des chuintantes et des sifflantes en contact, ni la forme *-ah* du pronom féminin, ni les formes *tensi-yensū* du verbe à 3ème radicale faible en *-i*, ni le comportement syllabique de *yeḏrab + u* "ils ont frappé" (> *yeḏḏarbu*).

22. C'est sans doute plus net encore pour le Maroc où la diffusion des traits de sédentaires semble avoir pénétré profondément à l'intérieur des parlers de bédouins. C'est ainsi que dans l'arabe parlé par

2.3. Le *ḥassāniyya* et les dialectes non-maghrébins

Je n'ai évoqué jusqu'à présent que le cas du Maghreb, notamment celui de ses parlers bédouins. Pourquoi cela ? Certainement pas pour établir une coupure radicale entre le Maghreb et le reste du monde arabe car la plupart des traits (qu'on prenne par exemple l'évolution du *qāf* en *hamza*, le remplacement de *qāf* par *ḡayn*, la perte des interdentes ou le développement de particules pré-verbales) se développent en des lieux très éloignés géographiquement, aussi bien au Maghreb, au Machrek que dans la péninsule arabique. C'est ainsi que le dialecte *ḥassāniyya*, en tant que dialecte de nomades, conservateur, a un certain nombre de points communs avec des dialectes non-maghrébins, dont quelques-uns — mais pas tous — sont bédouins. Je citerai par exemple :

- l'expression du passif par la 7ème forme, et, pour les racines commençant par \mathfrak{P} , L, M, N, R (R), W et Y, son remplacement par la 8ème forme : en dehors du Maghreb je n'ai retrouvé ces faits qu'en Syrie et dans les parlers du Golfe arabe (cf. Taine-Cheikh, 1983 : 83-86).
- la formation d'élatifs indépendamment de l'existence d'une forme adjectivale ²³
- l'existence de trois séries pour les numéraux de 3 à 10, l'une à finale -a pour l'emploi isolé, une seconde (de forme contractée pour 3 et 8) à finale -t pour quelques noms masculins à initiale vocalique et une dernière (également de forme contractée pour 3 et 8) mais sans finale -t avec tous les autres noms : sur ce point le *ḥassāniyya* semble le seul dialecte maghrébin à s'aligner sur la plupart des dialectes moyen-orientaux (du Liban à l'Iraq, de la Jordanie à la Syrie).
- l'existence de deux séries pour les numéraux de 11 à 19, avec finale -r devant un nom et sans finale à l'état isolé : le *ḥassāniyya* et quelques parlers marocains et algériens partagent ce trait notamment avec les parlers du Liban et de Syrie.

En général c'est avec des dialectes de nomades que le dialecte maure semble présenter le maximum de ressemblances. Cependant, sur un point pris séparément, le *ḥassāniyya* peut aussi être le seul dialecte occidental à posséder des caractéristiques qui, en dehors du Maghreb, sont communes aux dialectes de toute une région (cf. le cas des numéraux de 3 à 10). Que conclure de ce fait ? Probablement qu'il s'agit de traits de la langue ancienne et donc que le dialecte maure est un dialecte conservateur — voire très conservateur par rapport aux autres dialectes maghrébins —. Peut-être aussi est-ce

les Chleuhs du Sous (cf. E. Destaing, 1937) — proche par certains de ses aspects du *ḥassāniyya* — on trouve de nombreux traits typiques des parlers de sédentaires (perte des interdentes, réduction des diphtongues à *i* et *ū*, cf. *bīn* "entre" et *yūm* "jour" ; emploi fréquent de la tournure analytique ; préposition *dyāl* pour l'appartenance ; particule *ka* employée avec l'inaccompli pour exprimer la durée ; passif en *t-* ; emploi de *wāḥed l-* et de *ši* comme modalités nominales pour exprimer les indéfinis "un" et "quelques" ; alternance de *g* et de *q* selon les mots ou comme variantes libres).

L'influence citadine se fait sentir également dans le parler des Zaër ("... authentiques arabes Ma^cqīl...") que Loubignac présente comme "un bon échantillon des parlers bédouins du Maroc occidental" (1952 : X-XV) : fréquence du *q*, disparition de la 7ème forme, existence d'une particule temporelle *ia*, mais aussi — comme on peut le voir à travers les textes —, emploi de *wāḥed l-* pour "un" et "quelques", duel remplacé par *jūj* "deux", etc.

23. Sur les dérivations de *aḥwāz* "qui a beaucoup besoin" à partir de *meḥtāz* "qui a besoin de" ou de *ʔakḏab* "more of a liar" à partir de *kaḏḏāb* "liar, lying" dans les dialectes moyen-orientaux, cf. Taine-Cheikh, 1984 a : 282.

significatif pour les dialectes de nomades en tant qu'ensemble : cela pourrait vouloir dire qu'ils se caractérisent moins par ce qu'ils ont en commun que par ce que les dialectes de sédentaires ont perdu.

En effet on peut se demander s'il existe des caractéristiques bédouines en dehors de la réalisation sonore du *qāf*²⁴. On a constaté que même l'opposition conservation / non-conservation des interdentes ne respecte pas vraiment la répartition des dialectes en parlers bédouins / parlers de sédentaires (nombreux en effet sont les parlers de sédentaires chez qui les interdentes se sont maintenues — l'hispanique tout d'abord, mais aussi bien d'autres²⁵). La difficulté peut tenir au fait qu'on ne dispose pas, à ma connaissance, d'une synthèse sur les parlers de bédouins du Moyen-Orient et de la péninsule arabe, même s'il apparaît clairement que, là aussi, les parlers bédouins ont des points communs qui les rapprochent entre eux et les distinguent des parlers de sédentaires. Elle peut être liée aussi au fait que les points de divergence ne sont pas forcément les mêmes que ceux relevés au Maghreb (je pense par exemple au syndrome dit '*gahawa*' qui caractérise notamment les dialectes bédouins mésopotamiens et nord-syriens avec le type *aḥamar* "rouge"²⁶).

2.4. A propos de la koinè militaire et du néo-arabe

Si les dialectes bédouins se caractérisent négativement par rapport aux dialectes de sédentaires, il nous faut examiner ces derniers de plus près.

Charles Ferguson, dans un article célèbre ("The arabic Koine", 1959), a mis en avant un certain nombre de caractéristiques qui, communes aux dialectes de citadins, devaient prouver que ces parlers descendaient tous d'une koinè militaire. Mais les traits dégagés pour démontrer l'existence de la koinè sont loin de se présenter dans tous les dialectes citadins. Je ne donnerai comme contre-exemple que celui des numéraux de 3 à 10 puisqu'au Maghreb, seul le *ḥassāniyya* semble vraiment correspondre à la description donnée par Ferguson. Cela vient d'autant moins à l'appui de la thèse défendue que le dialecte maure, en tant que dialecte de bédouins, ne devrait pas posséder les traits propres à la koinè militaire.

Reprenons ces traits par rapport au *ḥassāniyya* : chute du *duel* dans les pronoms et les verbes et accord au pluriel ; *taltalah* ; chute du *w* final des verbes et disparition du type *saruwa* par confusion avec le type *ramā* ; re-formation des verbes à gémée avec *ḥalleyt* au lieu de *ḥalaltu* ; intégration du complexe *l* + pron. au verbe comme dans *gāl-ū-l-u* "il lui a dit" ; emphatisation du *t* dans les numéraux de 11 à 19 ; disparition de la forme féminine du comparatif ; réduction du suffixe de relation *-iyy* à *-ī* et confusion avec le pronom affixe *-ī* ; emploi de *šāf* pour "voir", de *žāb* pour "apporter", de *lli* comme relatif ; disparition du *dād* et confusion avec *ḏād*. Le seul point omis est celui qui se rapporte à l'hypothétique pluriel **fu-āl* puisque le *ḥassāniyya* a perdu les voyelles brèves en syllabe ouverte, mais il pourrait bien s'agir ici d'un fait manquant beaucoup de généralité alors que les autres faits pèchent plutôt par excès de généralité (D. Cohen, *idem* : 137 et 141).

24. J. Cantineau : "Seule la prononciation sourde de *qāf* a un sens décisif : tous les parlers de sédentaires, et seuls les parlers de sédentaires, ont cette prononciation" (1939 : 81).

25. Cf. D. Cohen, "Koinè", langues communes et dialectes arabes", 1970, 105-125 : 110.

26. Le même phénomène a été relevé chez les bédouins d'Israël (cf. J. Rosenthouse, 1983 : 41).

Dans la mesure où on peut constater que pratiquement toutes les caractéristiques relevées par Ferguson sont attestées en *ḥassāniyya*, on ne peut plus faire l'hypothèse que la koinè militaire est à l'origine des seuls parlers citadins. Cela ne veut pas dire que ces caractéristiques ne sont pas communes à beaucoup de dialectes et ne méritaient pas, dans l'ensemble, d'être notées ²⁷. Mais il est clair qu'elles ne peuvent servir à opposer dialectes hilaliens et dialectes pré-hilaliens, dialectes de nomades et dialectes de sédentaires.

Au total, si l'on excepte le cas particulier de la réalisation du *qāf* (où il est possible - mais non certain - que la réalisation sonore *g* des nomades soit la plus ancienne), le caractère commun de tous les dialectes bédouins paraît résider fondamentalement dans son conservatisme, notamment par rapport aux tournures synthétiques qui font une grande part de la spécificité de la langue arabe : état d'annexion, complément de nature de l'adjectif, expression directe du nom compté, absence de modalité de l'indéfini, nombre réduit de particules verbales, ...

Les parlers ruraux et citadins ont en commun d'être moins conservateurs (par rapport à l'existence des interdentes et des emphatiques, par rapport à l'utilisation du duel ou à la différence masc. / fém. dans les pronoms et les verbes, etc ...). Ils se caractérisent également par le fait d'aller toujours plus loin dans la voie de l'innovation, en particulier en ce qui concerne l'adoption de tournures analytiques : utilisation d'une particule préverbale avec l'inaccompli pour exprimer des nuances temporelles ou aspectuelles, emploi d'une préposition dans le rapport d'annexion - y compris devant le nom compté - , développement d'une modalité spécifique pour exprimer l'indéfini, etc ...). Si l'on voulait développer l'hypothèse d'une koinè militaire, comme origine des dialectes citadins, c'est à mon avis dans le développement du type linguistique 'néo-arabe' qu'il faudrait la chercher puisque Joshua Blau fait remonter son apparition aux dialectes urbains du Moyen Arabe ²⁸. Il paraît peu surprenant par ailleurs que l'adoption de l'arabe par des populations non-arabophones ne favorise pas l'abandon du type synthétique, tout comme il favorise l'abandon des emphatiques ou des consonnes arrières. Plus la langue maternelle est éloignée de l'arabe, plus l'adoption de l'arabe a des chances de se faire au détriment des spécificités les plus marquées de la langue cible. C'est en tout cas une hypothèse qui pourrait trouver à s'étayer dans les dialectes périphériques comme ceux du Soudan et du Tchad.

2.5. Le *ḥassāniyya* : une créativité certaine, une certaine créativité

27. Pour une vue d'ensemble des dialectes arabes, cf. W. Fischer et O. Jastrow, 1980 : 39-101.

28. Voir notamment la conclusion "... il me semble qu'avant les grandes conquêtes arabes, les dialectes d'Ancien Arabe relevaient structurellement du même type linguistique synthétique que l'arabe classique (lequel, dès cette époque, était déjà employé comme idiome littéraire artificiel). Ceci est corroboré, dans mon opinion, par l'absence totale de pseudo-corrrections, ce qui donne une structure linguistique où les différences entre la langue littéraire et la langue parlée n'étaient pas trop évidentes.

Cette situation se modifia entièrement lors des grandes conquêtes. Les grands changements sociaux et politiques altérèrent tout-à-fait le caractère linguistique des dialectes urbains : ils devinrent analytiques, revêtant une structure linguistique assez proche de celle des dialectes modernes, ainsi qu'il appert des déviations des papyri primitifs. Les dialectes bédouins, cependant, malgré tous les changements auxquels ils furent soumis, on préservé leur caractère synthétique, demeurant ainsi proches de l'arabe classique" (1969 : 201).

On peut classer les divergences entre le *ḥassāniyya* et l'arabe littéraire et les envisager:

- comme produits de tendances universelles (disparition des cas et des modes, du duel, ...)
- comme produits de tendances générales dans la langue arabe (mauvaise intégration de certains phonèmes dans le système, chute des voyelles brèves en syllabes ouvertes, abrègement en finales, ...)
- comme produits d'une évolution interne du dialecte.

C'est le troisième point de vue que je voudrais développer ici.

a) l'extension des dérivations du passif (cf. Taine-Cheikh, 1983 et 1986)

Je le cite ici pour mémoire. Nous avons vu que le *ḥassāniyya* s'était forgé, avec le préfixe *u-*, un moyen d'expression de l'opposition actif / passif pour tous les verbes dérivés. (En arabe classique l'alternance *a/u* représente partiellement l'opposition formelle actif / passif, cf. actif *tafa^{cc}ala yatafa^{cc}ala* / passif *tufu^{cc}ila yutafa^{cc}ala*).

b) l'extension des dérivations du diminutif (cf. Taine-Cheikh, 1988 c)

En *ḥassāniyya* la marque du diminutif -l'infixation de *(a)y-* est utilisée également pour créer des diminutifs de verbes. Seule différence : la place de l'infixe n'offre pas autant de régularité que dans les cas précédents. Ainsi les verbes trilitères ont pour diminutif, quand il est usité, le schème *afay^{cc}al yafay^{cc}al* avec préfixe *a* et infixe après la 1ère rad., cf. *ekeyteb yekeyteb* "écrire d'une petite écriture minable" de *ktəb yəktəb*, *eweygef yeweygef* de *uḡəf yūḡəf* "se lever".

Les verbes dérivés ont aussi des formes diminutives, ex. *meylles imeylles* "rendre un peu lisse" de *melles imelles* "rendre lisse" ; *geyrmaş degarmaş igarmaş* "pincer" ; *tgeyrmaş* de *tgarmaş* "se pincer" ; *əsteykhal* "devenir un peu noirâtre" diminutif de *stekhal* "devenir noirâtre".

Dans la forme adjectivo-nominale en *fa^{cc}āl*, la marque *y* du diminutif est, cette fois encore, infixée après la 1ère radicale (et non entre les deux consonnes semblables comme pour les autres formes adjectivo-nominales). Il faut remarquer également que la voyelle longue *ā* ne change pas de timbre, cf. *beyddāle* "petite vendeuse" de *beddāle*.

Enfin on a le schème *afay^{cc}al* pour former les diminutifs des comparatifs : *ekeybar* "un peu plus grand", diminutif de *ekbar* "plus grand" ; *aḥaymar* "un peu plus rouge", diminutif de *aḥmar* "plus rouge" (à ne pas confondre avec *aḥaymər*, de schème *afay^{cc}əl*, "un peu rouge" qui est le diminutif de *aḥmar* au sens de "rouge").

c) l'extension des dérivations de l'élatif (cf. Taine-Cheikh, 1984 a)

On peut considérer que la dérivation de l'élatif se fait, soit à partir d'une base adjectivale, soit à partir d'une base participiale. Nous avons vu précédemment le cas des adjectifs et les participes de 1ère forme dans les racines trilitères. En général ce sont les seules en usage. Dans le dialecte maure cependant on a aussi des élatifs pour les adjectifs et les participes des racines quadrilitères ainsi que pour les participes des formes verbales dérivées. Dans le cas des racines quadrilitères et assimilées, l'élatif se caractérise également par le préfixe *a-*. Formellement les formes suivantes s'expliquent par la disparition du préfixe *m-* du participe ainsi que par la chute de l'affixe *t* du réfléchi. Aussi l'élatif de la IIème forme est-il identique à celui de la Vème, celui de la IIIème à celui de la VIème, etc...

-*eşewweş* "plus nostalgique", élatif de *məşşewweş* "nostalgique"

- ešektab* "épointant mieux, plus habile à épointer", élatif de *mšektab* "épointant".
- aṭarṛag* "plus riche ; plus pointu" et "épointant mieux", élatif de *mṭarṛag* "riche ; pointu" et "épointant".
- esaḥsen* "plus guerrier, plus énergique", élatif de *məstaḥsen* "se comportant en guerrier, énergique".

d) L'emploi du participe pour l'expression de la concomitance

En *ḥassāniyya*, comme dans l'ensemble du domaine arabe, le système verbal repose fondamentalement sur l'aspect et notamment sur l'opposition accompli / inaccompli qui, exprimée par des morphèmes spécifiques, ne subit l'influence du sémantisme radical que de la manière la plus réduite possible. D. Cohen a montré cependant que les langues sémitiques, à l'instar de bien d'autres, avaient développé l'expression d'un troisième aspect, celui de la concomitance, qui se greffe sur la première opposition en dédoublant l'inaccompli et / ou l'accompli. Pour cela l'arabe classique, par exemple, utilise le participe actif pour exprimer le présent actuel "progressif" (l'inaccompli concomitant) et la particule *qad* associée à l'accompli pour le parfait (l'accompli concomitant). Ces deux moyens (forme nominale participiale et particule préverbale) se retrouvent dans beaucoup de dialectes arabes, à la différence près que le participe sert généralement à l'expression de la concomitance dans l'accompli (D. Cohen, 1989 : 170-201).

Dans le dialecte maure qui, comme nous l'avons vu, n'a pas développé l'emploi des particules préverbales, l'expression explicite de la concomitance se fait essentiellement par recours aux formes participiales. Il faut préciser cependant que la valeur aspective est étroitement attachée à la valeur lexématique du radical verbal.

— La valeur d'inaccompli concomitant domine chaque fois que, dans le sémantisme du verbe, le procès (au sens large : action ou état) semble l'emporter sur le résultat du procès, c'est-à-dire notamment dans les verbes de mouvement (*mše* "partir", *gowṭar* "aller à pied", *stegbel* "se diriger vers la *goble*", *žāb* "apporter [= venir avec]), les verbes intransitifs désignant une attitude corporelle, un comportement, un sentiment (*zhar* "rugir", *rgəd* "dormir", *xāf* "avoir peur", *ḥžən* "être triste", *dāya* "tricher"), les verbes d'état (*skən* "habiter", *bge* "rester", *xləg* "exister", *rqən* "tremper" (intr.)) et les verbes inchoatifs comme *stedve* "commencer à se réchauffer". Ex. *huwwe tāləʕ ʕle š-šədrāye* "il est en train de monter sur l'arbre", *že dāveʕ* "il vint en courant", *xallā-hum māššīn šōr aṭār* "il les laissa partant pour Atar".

— Le participe est très régulièrement usité avec une valeur d'accompli concomitant ou parfait lorsque le verbe comporte - sous une forme ou une autre - l'idée de patient, c'est-à-dire s'il s'agit d'un verbe transitif (*degdeg* "casser", *gfaʕ* "couper") ou d'un déponent interne (*kāl* "manger", *ṭyadde* "déjeuner")²⁹. Le participe, tant actif que passif, exprime alors le procès du point de vue du patient, en insistant sur la permanence du résultat (par rapport au moment où l'on parle ou par rapport à une autre action). Ex. *huwwe šādd-he* "il l'a épousée" (ss-ent. : et elle est encore mariée), *fṭan l eṭər-hum lli mdarṛagt-u r-riyāh* "il remarqua leurs traces qu'a[ya]it cachées le vent", *wəgvu ḥdā l-xayme kānət məbniyyā-l-hum* "ils s'arrêtèrent devant la tente (qui) avait été dressée pour eux" (ss-ent. : et l'était encore).

— Enfin, avec certains réfléchis, l'opposition des deux concomitants se neutralise, (parfait du v. processif = "progressif" du v. statif), cf. *gʕad* "il s'assit" et *huwwe gāʕəd* "il s'est assis, il est assis" ou *tʕawwed* "il s'habitua" et *huwwe mətʕawwed* "il s'est habitué, il est

29. Sur la valeur de parfait du participe en *ḥassāniyya*, cf. A. Tazuin, 1985-86.

habitué".

Bien que ce dernier point (la généralisation du participe comme concomitant) soit un peu différent des précédents (extension des dérivations du diminutif, de l'élatif, du passif, à des schèmes qui sont normalement hors du champ d'application de la règle), on peut considérer que dans tous les cas il s'agit d'évolutions allant dans le sens d'une systématisation accrue et représentant une généralisation régularisante, une création logique.

Pour reprendre une idée développée par Bruce Ingham dans *North East Arabian dialects*³⁰, on peut se demander s'il n'est pas possible d'opposer jusqu'à un certain point l'innovation des dialectes nomades à l'innovation des dialectes de sédentaires. Alors que ces derniers se caractérisent surtout par des changements réductionnels (ex. : confusion des dentales et des interdentes), l'innovation chez les nomades prendra peut-être plus volontiers la forme de changements analogiques non réductionnels.

Conclusion

Le parler des *Bīḍān* est un dialecte de nomades maghrébins, conservateur sur bien des aspects, mais qui a su innover également en plusieurs circonstances pour gagner en expressivité. Les caractéristiques du *ḥassāniyya* s'expliquent largement par référence aux dialectes arabes avec lesquels il partage beaucoup de points communs, notamment avec les parlers bédouins du Sud algérien et du Sud tunisien. C'est dire qu'au delà des facteurs internes qui rendent compte pour l'essentiel de l'évolution linguistique, on retrouve partiellement la marque des facteurs externes, qu'ils soient historiques, géographiques ou sociologiques. Ce n'est en effet sans doute pas un hasard si ce dialecte, à la fois conservateur et créatif, est parlé dans une société qui est tout autant hiérarchisée (la couche des marabouts, en bonne place dans cette hiérarchie, tire son prestige de son savoir et de sa culture arabo-islamiques) qu'anarchique (d'une certaine manière le nomadisme, fondé sur une organisation en petites unités de campement indépendantes, établit entre les personnes des rapports d'égalité et de liberté — ne disait-on pas de *trāb ʔl-Bīḍān* "la terre des Maures", qu'elle était "terre d'insolence" ?).

On peut sans doute considérer que le *ḥassāniyya* a particulièrement bien résisté aux influences extérieures, qu'il s'agisse anciennement du berbère ou, plus récemment, du français. Le traitement spécifique que le dialecte réserve aux emprunts, la richesse de son lexique ou encore l'importance de la poésie orale en sont autant de témoignages. Il est bien évident cependant que cette situation est en train de changer et que l'arabe littéraire et l'arabe médian s'imposent d'ores et déjà dans certains secteurs comme moyens oraux de communication prépondérants ou du moins concurrentiels.

30. D'après le compte-rendu de ce livre fait par Heikki Palva (in *Z.A.L.* 13, 98-100) où on parle d'une opposition entre "the reductionnel changes and the non-reductional analogical innovations", un exemple des seconds se trouvant dans des dialectes bédouins du Najd : "It is typical of the development that this *tanwīn* is not simply a feature preserved from an earlier stage of linguistic development, but it has been generalized and spread to new morphological categories (e.g., to the external plur. masc.)." (p. 99).

BIBLIOGRAPHIE

- BLAU J., 1969, "L'apparition du type linguistique néo-arabe", *R. E. I.*, XXXVII, 2, 191-201
- CANTINEAU J., 1939, "Remarques sur les parlers de sédentaires syro-libano-palestiniens", *B.S.L.*, XL, 1, 80-88
- COHEN D., 1963, *Le dialecte arabe hassāniya de Mauritanie*, Klincksieck, Paris
- , 1970, *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, The Hague
- , 1989, *L'aspect verbal*, P.U.F., Paris
- DESTAING E., 1937, *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*, Paris
- DHINA A., 1938, "Notes sur la phonétique et la morphologie du parler des «Arbâ»", *Revue Africaine* 82, 313-353
- FERGUSON Ch., 1959, "The arabic Koine", *Language* 35, 616-630
- FISCHER W. et O. JASTROW (éd.), 1980, *Handbuch der arabischen Dialekte*, Harrassowitz, Wiesbaden
- GRAND'HENRY J., 1976, *Les parlers arabes de la région du Mzâb (Sahara algérien)*, Leiden
- , 1979, "Le parler arabe de la Saoura", *Arabica*, XXVI, fasc. 3, Brill, Leiden, 213-227
- HOLES C., 1980, "Phonological variation in Bahraini Arabic : the [j] and [y] allophones of /j/", *Z.A.L.* 4, 1980, 72-89
- INGHAM B., 1982, *North east Arabian Dialects*, Kegan Paul International, London and Boston
- KOULOUGHLI D.-E., 1978, *Contribution à la phonologie générative de l'arabe : le système verbal du parler arabe de Sra (Nord Constantinois, Algérie)*, Univ. Paris VII, 3ème cycle, sous la dir. de A. Culioli.
- LOUBIGNAC V., 1952, *Textes arabes des Zaër*, Lib. Max Besson, Paris
- MARÇAIS Ph., 1975, "Article Algérie", in *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, Brill, Leiden, 384-90
- OWENS J. et BANI-YASIN R., 1987, "The lexical basis of variation in Jordanian Arabic", *Linguistics* 25, 705-738.
- ROSENTHOUSE J., 1983, "Texts in the Dialect of the «Arāmsha Bedouins (Northern Israel)», *Z.A.L.* 10, 39-70
- SINGER H.-R., 1980, "Das Westarabische oder Maghribinische", in *Handbuch der arabischen Dialekte*, éd. W. Fischer et O. Jastrow, Harrassowitz, Wiesbaden, 249-265
- TAHAR A., 1975, *La poésie populaire algérienne (melhûn)*, S.N.E.D., Alger, 420 p
- TAINE-CHEIKH C., 1978 a, *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie*, Paris V - René Descartes, thèse de 3ème cycle soutenue ss la dir. du Pr. D. François, 2 vol., 524 p.
- , 1978 b, "Bibliographie linguistique sur le *hassāniyya*", in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, C.I.L.F., 263-278.
- , 1979, "Aperçus sur la situation socio-linguistique en Mauritanie", in *Introduction à la Mauritanie*, éd. du C.N.R.S., 167-173.
- , 1983, "Le passif en *hassāniyya*", *Matériaux arabes et sudarabiques* 1, Geuthner, Paris, 61-104.
- , 1984 a, "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en *hassāniyya*", *Arabica* 31, fasc.3, 274-305.

- , 1984 b, "Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes", *Comptes rendus du G. L. E. C. S.*, t. XXIV-XXVIII, 1979 / 1984, Geuthner, Paris, 413-435.
 - , 1985, "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure", *Bull. of S.O.A.S.*, vol. XLVIII, Part 3, Londres, 516-35.
 - , 1986, "Compte-rendu de : *The finite Passive Voice In Modern Arabic Dialects* par Jan Retsö", *Mediterranean Language Review*, vol. 3, Harrassowitz, Wiesbaden, 130-132.
 - , 1987, "Sous-classes verbales et racines "anormales" en *ḥassāniyya*", *Matériaux arabes et sudarabiques* 5, Paris, 53-93
 - , 1988 a, "Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du *ḥassāniyya*", *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, t. LXXXIII, fasc. 1, Klincksieck, Paris, 213-252.
 - , 1988 b, "Le *ḥassāniyya* : autopsie d'un dialecte vivant", *Matériaux arabes et sudarabiques* 6, Paris, 59-93.
 - , 1988 c, "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie", *Al Wasf* (Bull. de l'I.M.R.S.) n°2, Nouakchott, 89-118.
 - , 1988-89, *Dictionnaire Hassāniyya-Français*, 1988 : tome 1 (Introduction, *hamza-bāʾ*), 1989 : tome 2 (*tāʾ-ẓīm*) et tome 3 (*ḥāʾ-xāʾ*), Lib. Orientaliste P. Geuthner, Paris.
 - , 1989, "Les langues parlées au sud Sahara et au nord Sahel", in *De l'Atlantique à l'Ennedi*, Catalogue de l'exposition "Sahara-Sahel", Ed. Sépia, 155-173.
 - , 1990 a, "La Mauritanie en noir et blanc — Petite promenade linguistique en *ḥassāniyya*", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 54, Edisud, 90-105.
 - , 1990 b, *Lexique français — ḥassāniyya*, coll. "Connaissance de la Mauritanie", Centre Culturel Français St-Exupéry, Nouakchott, 160 p.
 - , 1991, *Dictionnaire Hassāniyya-Français*, tomes 4 (*dāl-rāʾ*), 5 (*zāʾ-sīn*) et 6 (*šīn-ṣād*), Lib. Orientaliste P. Geuthner, Paris.
- TAUZIN A., 1985-86, "Systèmes aspecto-temporels en arabe maghrébin — Mauritanie", *Matériaux arabes et sudarabiques* 3-4, Paris, 81-96.